BANQUE des TERRITOIRES | GROUPE Caisse des Dépôts

Démarche Politique Jeunesse et Intercommunalités

Juin 2020
3ème édition
Revue et augmentée

Territoires Conseils
un service Banque des Territoires

POLITIQUES JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉS

Méthode et résultats d'une démarche pour accompagner les élus locaux

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – CTG :
CAF et Intercommunalités, premières remontées des territoires.

– **KAMEL RARRBO**
Sociologue, expert associé à Territoires Conseils, rédacteur principal

interviews réalisées par
– **EMMANUELLE STROESSER,**
journaliste.

participation de
– **BERNARD SAINT GERMAIN**
Chargé de mission Cohésion sociale à Territoires Conseils.

Juin 2020 - 3ème édition
Revue et augmentée

DÉMARCHE POLITIQUE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉS

La démarche « Politique jeunesse et intercommunalités » est proposée aux territoires voulant mettre en place, ou développer des projets adaptés aux jeunes de 12 à 25 ans.

Depuis son expérimentation avec trois communautés de communes, cette démarche a été mise en œuvre par plus d'une trentaine de territoires et a su s'adapter aux intercommunalités comptant désormais un grand nombre de communes.

Elle propose aux élus et acteurs concernés de considérer la présence des jeunes du territoire comme un potentiel de ressources et de richesse sociale, et elle y associe ces jeunes : quels regards portent-ils sur leur territoire ? Pourraient-ils être contributeurs de projets les concernant ? Dans ce document, des élus et des techniciens témoignent de ses incidences concrètes issues du déroulement de la démarche.

L'objectif est d'appréhender tous les aspects de la vie des jeunes sans se cantonner à la seule dimension occupationnelle, et de rechercher des réponses adaptées aux multiples facettes que recouvre le terme « jeunesse ».

Actualité oblige, cette 3éme édition porte un premier regard sur le déploiement des Conventions Territoriales Globales. L'application de ce dispositif contractuel, voulu par la CNAF, fait ainsi l'objet d'une première analyse des liens tissés entre CAF et intercommunalités dans ce nouveau cadre.

BERNARD SAINT GERMAIN

Chargé de mission Cohésion sociale
Territoires Conseils.

KAMEL RARRBO

Expert associé
à Territoires Conseils.
Sociologue.

SOMMAIRE

Introduction 9

Le contexte actuel des politiques jeunesse 11

Enjeux des politiques jeunesse dans le cadre des intercommunalités 15

La Convention Territoriale Globale - CTG : 18

- Présentation du cadre de la CTG
- Caf et Intercommunalités : premières remontées des territoires

Déroulement général de la démarche 22

Après la démarche : quelle évolution des politiques jeunesse ? 38

Paroles d'élus sur deux territoires 42

Fiches synthèses de la démarche « Politique jeunesse et intercommunalités » 49

- CC La Veyle - 01 51
- CC du Barséquanais en Champagne - 10 53
- CC du Pays entre Loire et Rhône - 42 55
- CC du Val d'Amour - 39 59
- CC Marcillac Conques - 12 63
- CC Loire Layon Aubance - 49 67
- CC du Pays d'Audruicq - 62 71
- CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord - 24 77

Présentation du réseau jeunesse intercommunalités 81

Partenaires des collectivités locales pour l'accès aux droits des jeunes : 85

- L'Union Nationale pour l'Information Jeunesse - UNIJ
- L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes - UNAHJ

CARTE DE FRANCE DES TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS [1]

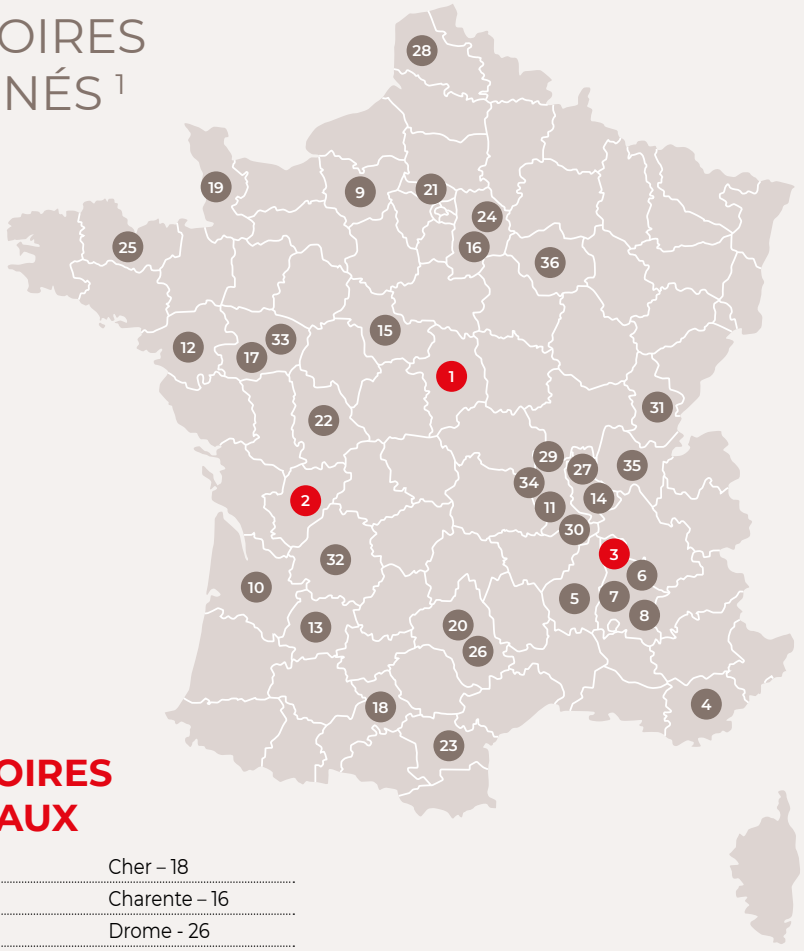

LES 3 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

1	CC Terres Vives	Cher – 18
2	CC Braconne Charente	Charente – 16
3	CC Pays de l'Hermitage	Drome - 26

LES AUTRES TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS

4	CC Verdon Mont Major	Var - 83
5	CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Ardèche - 07
6	CC Val de Drome	Drôme - 26
7	CC Pays de l'Herbasse	Drôme - 26
8	CC Canton Bourg de Péage	Drôme - 26
9	CC de l'Andelle	Eure - 27
10	CC de Montesquieu	Gironde – 33
11	CC Forez en Lyonnais	Loire - 42
12	CC Pays d'Ancenis	Loire-Atlantique - 44
13	CA Val de Garonne Agglomération	Lot-et-Garonne - 47
14	CC Pays Mornantais	Rhône - 69
15	CC du Malsherbois	Loiret - 41
16	CC Gâtinais Val de Loing	Seine-et-Marne - 77
17	CC Centre Mauges	Maine-et-Loire - 49
18	CC Coteaux du Girou	Haute Garonne - 31
19	Pays de la Baie du Mont St Michel (7 CC)	Manche - 50
20	CC Bozouls-Comtal	Aveyron - 12
21	CC du Val de Viosne	Val d'Oise - 95
22	CC Région de Couhé	Vienne - 86
23	CC Pays de Lunel	Hérault - 11
24	CC Moret Seine et Loing	Seine-et-Marne - 77
25	CC du Mené	Cotes-d'Armor – 22
26	CC Marcillac-Conques	Aveyron - 12
27	CC du Pays de L'Arbresle	Rhône - 69
28	CC du Pays d'Audruicq	Pas de Calais - 62
29	CA Loire Forez	Loire - 42
30	CC de Balbigny	Loire - 42
31	CC Val d'Amour	Jura - 39
32	CC Ilse Auvézère en Périgord	Dordogne - 24
33	CC Loire Layon Aubance	Maine et Loire – 49
34	CC du Pays entre Loire et Rhône	Loire – 42
35	CC de la Veyle	Ain – 01
36	CC du Barséquanais en Champagne	Aube - 10

[1] *Certaines intercommunalités ont pu, depuis la mise en œuvre de la démarche jeunesse, fusionner et par conséquent peuvent avoir, aujourd'hui, des noms différents.*

INTRODUCTION

LES POLITIQUES JEUNESSE, UN ENJEU DE VIE SOCIALE

Depuis la mise en œuvre de la démarche jeunesse à partir des années 2007-2008 par Territoires Conseils, les politiques intercommunales destinées à la jeunesse sont de plus en plus reconnues comme un enjeu pour la vie sociale.

Les éléments de contexte expliquent la situation actuelle de la jeunesse. Depuis 2008, la crise persiste avec des effets importants sur les jeunes. Le taux de chômage de la tranche des 15-24 ans atteint toujours une proportion d'un cinquième de la population active avec des conséquences notoirement importantes sur la jeunesse la plus fragile. On parle de décrochage social pour cette frange de la jeunesse. La jeunesse est devenue un enjeu politique de plus en plus prégnant. Dans nombre de territoires, la jeunesse est devenue une priorité politique. Une nouvelle gouvernance est mise en œuvre au niveau des régions pour appréhender cette question de la politique jeunesse. L'emploi des jeunes est au cœur des préoccupations nationales et locales. Il est devenu le socle de l'équilibre social en France et aussi en Europe. On constate partout une accentuation des déséquilibres et des difficultés sociales liées au sous-emploi des jeunes.

D'autres facteurs interviennent comme la périurbanisation croissante de zones rurales qui engendre des demandes et des besoins d'accueil de loisirs d'enfants et de jeunes et des offres d'activités sportives et culturelles ou de maintien de classes dans les villages ruraux et périurbains.

Entre 2013 et 2018 la reforme des rythmes scolaires a été appliquée puis remise en cause partiellement. On constate une territorialisation des rythmes scolaires (entre 4 jours et 4.5 jours). Des TAP (activités périscolaires) ont été mises en œuvre avec un fort impact en milieu rural notamment dans le domaine culturel et artistique. Mais le débat reste ouvert sur la définition locale d'un projet éducatif et l'aménagement futur du temps global de l'enfant qu'il soit scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

DE LA QUESTION DE L'ADOLESCENCE AUX ENJEUX TERRITORIAUX

L'adolescence s'affirme comme une question sociale majeure. Ce n'était pas le cas durant la précédente décennie quand Territoires Conseils a lancé cette démarche. Une nouvelle expertise locale s'est développée. Des formations universitaires adaptées aux politiques Jeunesse ont été mises en place.

La politique en direction des adolescents nécessite une attention particulière. Une politique bien spécifique mais également une logique basée sur la continuité éducative dans la prise en charge de l'enfance, de la préadolescence puis celle de l'adolescence.

Les enjeux territoriaux de la jeunesse deviennent plus présents. Ils posent également un certain nombre de questionnements. Entre autres, ceux concernant la mobilité mais également l'harmonisation territoriale de l'offre éducative, récréative, ludique et préventive en milieu rural et périurbain.

POLITIQUES JEUNESSE

CONTEXTE, ENJEUX, DÉMARCHE ET ÉVOLUTIONS

1 | LE CONTEXTE ACTUEL DES POLITIQUES JEUNESSE

Les politiques jeunesse ont fortement évolué depuis ces six dernières années en termes de préoccupations et d'organisations notamment. La politique jeunesse s'est retrouvée dans de nombreux agendas de collectivités locales, départementales, régionales et dans celui de l'État.

En 2008, dans une précédente publication nous évoquions l'impact des représentations négatives sur les jeunes comme obstacle à la construction des politiques jeunesse :

> *« Un des éléments clés et structurants du contexte des politiques jeunesse est que l'on perçoit la jeunesse, les jeunes, d'une manière essentiellement négative. C'est une vision négative, paternaliste, qui prédomine dans la structuration des représentations sociales en direction de la jeunesse d'une manière globale. C'est une des conclusions du rapport Charvet en 2001 du Commissariat Général au Plan « Jeunesse, un devoir d'avenir ». Cette commission fait le constat que cette vision a des conséquences importantes en termes de choix d'intervention opérationnelle et de structuration des politiques en direction des jeunes.*
>
> *C'est souvent sous le prisme de la précarité et de la délinquance, que nous parlons, que nous analysons, que nous essayons de comprendre les jeunes. »*

Comme nous l'avons déjà signalé, la crise économique et sociale qui perdure affecte principalement la situation sociale de la jeunesse. Cette dernière apparaît comme une variable d'ajustement du marché de l'emploi. La précarité des jeunes s'est renforcée, son insertion socio-économique s'en trouve plus compliquée, les stages mal rémunérés ont fortement augmenté… La frange la plus fragile de la jeunesse décroche socialement avec peu de qualifications et de diplômes, le chômage qui touche toujours un quart des jeunes actifs.

L'intervention publique en direction de l'enfance et de la jeunesse a fortement évolué durant la dernière décennie. Les politiques de l'enfance et de la jeunesse ont fait un saut quantitatif et qualitatif important : beaucoup de collectivités de différents niveaux ont ouvert le dossier « jeunesse ». La définition et la production d'une politique jeunesse concernent l'ensemble des conseils régionaux. Ces derniers ont même organisé des rencontres nationales autour des politiques jeunesse au niveau des régions. Une part importante des conseils généraux et de Pays a fait de même. Les communes et les intercommunalités ont participé à ce mouvement général.

Une expertise interne aux collectivités se construit et deviendra une ressource qui facilitera la prise en charge de ce secteur complexe et problématique. Logiquement et immanquablement, la professionnalisation des intervenants jeunesse (des associations et des collectivités) contribue à améliorer le niveau de qualité des actions et interventions en direction de l'enfance et de la jeunesse. Par ailleurs, le rôle toujours indispensable des bénévoles contribue à renforcer les politiques jeunesse locales notamment en zones rurales et périurbaines.

DES CONCEPTS MAÎTRISÉS QUI DEVIENNENT OPÉRATOIRES

Présenter la démarche politique jeunesse et intercommunalités nécessite de préciser le sens de trois concepts : la politique, la jeunesse et l'espace rural et périurbain.

La question de la politique. Le terme de politique est défini aussi bien par des orientations, mais aussi un projet global et des dispositifs contractuels ou financiers. Cela peut sembler évident à première vue, mais peut-être pas pour l'ensemble des acteurs locaux. Une politique peut-elle se définir seulement à partir d'un dispositif comme celui du

contrat Éducatif Local[1] - ou du nouveau Contrat Enfance jeunesse des CAF ? Bien sûr que non. Ces dispositifs ne peuvent être que des outils mobilisés dans un cadre général ; guidés et orientés par un projet politique global.

La question de la jeunesse. La jeunesse n'est pas une catégorie unifiée et homogène. C'est une pluralité de statuts socioculturels différents. Nous avons à accompagner plusieurs jeunesses. Il serait bien sûr plus simple pour l'action publique d'avoir à traiter une seule catégorie unifiée puisque la réponse à ses besoins serait simplifiée.

La société est beaucoup plus complexe et les acteurs des politiques jeunesse se doivent donc à considérer et appréhender la jeunesse dans une vision plurielle. Les politiques locales jeunesse doivent, donc, avoir une réponse adaptée et donc plurielle sur le plan opérationnel.

On peut rappeler que la jeunesse aujourd'hui est une étape, une transition plus longue dans le cycle de la vie. Des sociologues rappellent depuis quinze ans qu'il existe un allongement du temps de la jeunesse dû entre autres à une généralisation des études supérieures. Il est vrai que l'âge moyen du premier enfant est de 28 ans pour les femmes. Cette donnée statistique montre qu'il existe une post-adolescence (comme l'affirme Olivier Galland[2]), ou plutôt un état de jeune adulte non autonome. Sur l'autre versant des âges de l'adolescence et à la frontière avec l'enfance émerge une préadolescence qui préoccupe beaucoup les parents, les élus, les professionnels. Cette dernière focalise l'attention en raison d'un processus d'autonomisation, en termes de consommation et de rôle et fonction sociale plus autonome dans la cellule familiale, et ce, quelles que soient les classes sociales.

La question de la ruralité. Ce n'est pas un territoire autonome neutre qui serait opposé à celui de l'urbain. Historiquement, les deux (urbain/rural) espaces géographiques ont toujours été liés. Ces liens sont aujourd'hui beaucoup plus importants avec le maillage des voies de communication matérielles ou immatérielles. Les territoires deviennent plus complexes. Les franges périurbaines connaissent un développement important aussi bien au niveau du poids démographique que de l'activité économique.

Un autre point important à évoquer par rapport au contexte est la question des mutations sociales, notamment l'évolution démographique et la « rurbanisation » des zones rurales. Aujourd'hui, dans nombre de territoires, on voit un afflux important de nouvelle population, souvent d'origine urbaine. D'après les travaux de l'INSEE, les zones périurbaines et zones rurales sont les plus attractives. C'est dans ces territoires où l'on note des taux d'augmentation démographique les plus importants, et sur le plan économique, on constate un développement de l'activité important, surtout dans le domaine des services. Logiquement, cette « rurbanisation » a pour principal effet mécanique l'augmentation de la population. En même temps, cet afflux de nouvelle population reconfigure le paysage rural et périurbain dont les effets sociaux ne sont parfois perçus que partiellement par les acteurs locaux. Cette augmentation de la population est un enjeu pour le développement et l'avenir de ces territoires.

LES PRÉOCCUPATIONS EN ÉMERGENCE

L'ADOLESCENCE

C'est une vraie question sociale qu'est devenue l'adolescence. Intégrant la préadolescence, elle est devenue ces dernières années la source d'inquiétudes aussi bien des parents, des enseignants, des animateurs et des élus. Développant des pratiques de plus en plus autonomes, renforçant les liens avec les pairs, les adolescentes et adolescents échappent progressivement à l'autorité. Mais ce qui préoccupe le plus les parents et les élus, c'est le constat nationalement partagé d'une désaffection des activités culturelles, artistiques et sportives dès l'entrée dans l'adolescence. C'est donc une remise en cause d'une partie des politiques en direction de l'enfance qui se trouve questionnée. Un nombre non négligeable de communes et d'intercommunalités développent récemment des politiques spécifiques en direction des

1 Le contrat éducatif local instauré en 1998 tend à progressivement disparaître dans un nombre non négligeable de départements. Néanmoins, il reste présent dans un certain nombre de territoires.

2 Sociologue, auteur de « Sociologie de la jeunesse », paru aux éditions Armand Colin. Paris. 2017. 6e édition.

adolescents, découlant de la prise de conscience que cet âge de la vie nécessite une prise en charge spécifique. Il en est de même pour l'État qui a commandité un rapport en 2013 à France Stratégie (ex-commissariat au Plan) intitulé : « Une stratégie nationale intégrée pour l'enfance et l'adolescence, suivant les préconisations internationales ».

Dernier élément qui structure ce contexte, la question des addictions qui reste une constante depuis les trois dernières décennies. Et notamment, une extension et surtout une banalisation de la consommation de psychotropes et de drogues douces[3] qui s'est déployée dans les zones rurales. Ces dernières en étaient préservées il y a encore sept ou huit ans. L'économie des drogues a trouvé de nouveaux marchés et une extension territoriale. Ce qui est en cause dans cette affaire, c'est une partie infime de la jeunesse, et non pas dans son ensemble, qui a aujourd'hui une proximité d'offre de consommation de produits psychotropes plus importante qu'auparavant.

Une autre tendance porte sur le rapport à l'alcool. Le problème nouveau qui se pose est la nature et la fréquence de cette consommation juvénile. Les jeunes consomment beaucoup plus de cocktails et d'alcools forts, souvent le week-end, aggravant le risque d'accidents (coma éthylique) et d'accoutumance. Les professionnels de la santé publique estiment que l'âge de découverte de l'alcool tend à baisser ; ils évoquent les âges de 12 ou 13 ans. Ce problème de santé publique est, peut être, à coupler avec l'augmentation de l'angoisse face à l'avenir et du « mal-être » constaté chez une fraction de la jeunesse par des acteurs socio-éducatifs[4].

Voici présentés quelques éléments d'un contexte qui influe sur la nature et les formes que peuvent prendre les politiques jeunesse dans les territoires ruraux et périurbains : un certain nombre d'enjeux et de défis intéressent les intercommunalités des zones rurales et des zones périurbaines[5].

LES POLITIQUES JEUNESSE EN MILIEU RURAL

Les politiques jeunesse en milieu rural se caractérisent par des spécificités bien particulières :

- **Les questions de mobilité** impactent fortement l'accessibilité des enfants et des jeunes aux structures et activités proposées. Cette question de mobilité, de transport, intervient aussi dans les parcours d'insertion et de formation. Elle est fondamentale pour le parcours d'autonomisation des jeunes à tel point qu'elle produit une « dimension psychologique importante » définie par le champ des possibles pour le jeune et sa famille.
- **L'offre d'activités culturelles et artistiques** beaucoup moins présente en milieu rural et périurbain produit une empreinte plus sportive aux politiques jeunesse rurales. Cette dichotomie presque structurelle produit une offre d'activités décalée pour les enfants et les jeunes ruraux. Les deux stéréotypes (les garçons au football et les filles à la danse) s'en trouvent renforcés.
- **L'offre de formation** après la classe de 3e génère des orientations contrariées notamment pour les jeunes de couches sociales modestes ou défavorisées. L'orientation devient un enjeu central pour les jeunes des territoires ruraux et périurbains. Le transport scolaire en milieu rural notamment celui des lycéens engendre des difficultés pour ces derniers aggravés du fait de la raréfaction des possibilités d'internats :

3 Les psychotropes sont des substances « psychoactives » d'origine chimique et assimilés à des drogues dures tandis que les drogues douces sont surtout représentées par le cannabis d'origine végétale.

4 Comme le confirment les études régionales sur la santé des jeunes inscrits en missions locales.

5 Pour plus d'informations sur ces questions voir les travaux de l'OFDT (Office Français des drogues et des toxicomanies) et ceux de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé).

LA PRODUCTION DES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX DE TERRITOIRE ET L'IMPACT DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SUR LA COÉDUCATION

1998 représente l'année où la coéducation a connu un nouvel élan avec l'instauration du dispositif interministériel du CEL (Contrat Éducatif Local[6]) et son corollaire le PEL (Projet Éducatif Local). Ayant pour objectifs l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants et des jeunes, le CEL instaure un partenariat éducatif local avec « l'ouverture » de l'école sur son environnement immédiat et notamment les associations de parents d'élèves et les associations locales culturelles et sportives.

La réforme des rythmes scolaires de 2013 ayant pour objectif la réussite scolaire des enfants institue des temps d'activités périscolaires (des TAP) qui peuvent représenter une surface d'interconnexion entre l'école (l'éducation formelle) et l'éducation non formelle (l'environnement).

La remise en cause de la semaine de 4.5 jours dans une partie non négligeable des communes ne ferme pas la porte à trois évolutions futures :

1. La nécessité d'équilibrer l'offre d'activités entre le sport et les activités culturelles en milieu rural et périurbain par le biais des activités périscolaires.
2. La formulation d'un projet éducatif local partagé entre les acteurs socio-éducatifs.
3. La nécessaire réflexion sur l'aménagement du temps de l'enfant, entre le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire (cette réflexion peut être menée à partir de considérations de santé publique : sommeil de l'enfant, prévention aux addictions par les écrans, prévention par/sur le numérique...).

La coéducation recherchée peut devenir un levier et une ressource de partenariat entre les parents, les enseignants, les animateurs et encadrants socioculturels et sportifs. La coéducation peut répondre aux défis posés par l'évolution sociologique de la socialisation des enfants et des jeunes :

- **Une socialisation croisée et complexe** entre les trois pôles de socialisation : la Famille, l'École et l'Environnement social.
- **Une autonomisation de plus en plus forte** notamment durant la phase de préadolescence.
- **Une importance croissante des pairs dans la socialisation des enfants** sans qu'elle amoindrisse les attaches fortes avec les parents, la famille.
- **Un renforcement des pratiques sexuées des activités sportives et culturelles** avec une fragilisation de la politique de mixité.

LA JEUNESSE, UN ENJEU GLOBAL DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Aujourd'hui, la France a le deuxième taux de fécondité le plus important en Europe, après l'Irlande. Et une seule explication est avancée par les spécialistes : le rôle joué par les politiques publiques dans la prise en charge de la petite enfance.

Des régions du Centre et de l'Est de la France connaissent, depuis quelques décennies, un exode des jeunes. Il existe un enjeu de survie de ces territoires. S'il y a une attractivité des territoires, il y a attractivité économique. L'environnement éducatif est très important pour l'attractivité des familles. C'est pourquoi des régions déploient des efforts importants afin d'attirer des jeunes actifs formés et diplômés pour les besoins du tissu économique local.

6 Le contrat éducatif Local n'est pas présent dans l'ensemble des départements mais seulement une partie d'entre eux.

2 | ENJEUX DES POLITIQUES JEUNESSE DANS LE CADRE DES INTERCOMMUNALITÉS

Comme nous l'avons déjà évoqué, les intercommunalités des zones rurales et périurbaines font face aujourd'hui à un redéploiement sans précèdent de la population et d'activités économiques notamment de services. Les défis et enjeux déclinés ci-dessous représentent des pistes de réflexions afin de nourrir les débats entre élus, entre élus et professionnels et entre élus, professionnels et habitants/jeunes. Mais ils représentent aussi des objets d'investissement et d'action la plus collégiale possible.

LA VOLONTÉ POLITIQUE DES ÉLUS : SOCLE DE LA DÉMARCHE TERRITOIRES CONSEILS ET DE TOUTE POLITIQUE PUBLIQUE

Un enjeu concerne la volonté politique et la recherche de sens de l'action publique. On pourrait même dire que c'est le préalable à toute démarche ou intervention publique. Quelques-unes de ces dernières se limitent à la mise en œuvre de dispositifs contractuels ou à des programmations d'actions et d'activités sans rechercher le sens et la logique de ces actions. Répondre à des demandes d'accueils en crèche ou en accueils de loisirs est une des premières préoccupations des élus. Mais très vite, organiser une cohérence d'ensemble, définir des orientations générales, harmoniser afin de répondre à des besoins très souvent mal appréhendés devient une nécessité. La qualité de la réponse de la collectivité définit le niveau d'attractivité du territoire. Lors de la construction d'une politique jeunesse s'impose la nécessité de clarifier la vision de l'avenir par rapport à un territoire. On a parfois trop tendance d'être, dans nombre de territoires, dans une perspective à court terme liée aux dispositifs. Il est souhaitable que les intercommunalités réfléchissent à une vision un peu plus long terme que celles qui sont liées aux contractualisations des dispositifs.

APPROCHE GLOBALE DE LA QUESTION DE LA JEUNESSE

Quand on parle de jeunesse, on fait, bien sûr, référence à des questions liées aux activités occupationnelles, à la culture et au sport, mais cela peut aussi mobiliser d'autres questionnements liés à l'éducation, à la santé… Dans ce cadre, le contrat éducatif local (CEL) pose la question du croisement de l'éducation informelle[7] avec l'éducation formelle, de l'éducation scolaire avec le péri et l'extra-scolaire depuis les années 1998-1999.

La jeunesse recouvre aussi d'autres questions comme la santé, le logement, l'orientation, la formation, la mobilité, l'insertion par l'économique, etc. On voit très bien que la question de la jeunesse est transversale.

LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET LA MOBILITÉ

De nouveaux besoins et de nouvelles demandes émergent de l'arrivée de nouvelles populations. La satisfaction de ces besoins et l'intégration des familles et des enfants/jeunes contribueront à l'attractivité du territoire.

Enfin, parler de cohérence, c'est évoquer la cohérence territoriale. Une politique Jeunesse doit s'intéresser à l'ensemble du territoire, à l'ensemble des villages éloignés ou pas du centre du territoire. L'enjeu est, bien sûr, d'offrir, dans la mesure du possible, l'égal accès aux activités pour l'ensemble des enfants et des jeunes d'un territoire. Ici, la question du transport, par exemple, prend toute son importance dans les territoires

7 Éducation informelle: toute action éducative en dehors de celle du système scolaire. Il s'agit de la famille, des centres de loisirs, des associations,…

ruraux et périurbains. Mais pas seulement. Une réflexion sur l'organisation territoriale par polarités secondaires est nécessaire notamment pour les nouveaux territoires intercommunaux fusionnés. L'itinérance de certaines offres d'activités comme celles destinées aux adolescents est une des voies empruntées par certaines EPCI. Faciliter l'accès géographique c'est également la mutualisation des moyens de transport (minibus) au profit des associations sportives, culturelles ou de l'accueil jeunes. La question de la mobilité peut également être l'occasion d'échanges intergénérationnels entre les ados et les aînés (jeunes retraités). L'innovation en la matière reste ouverte notamment par le biais d'un support numérique.

LA JEUNESSE COMME RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE

La vision négative sur la jeunesse représente le principal frein à l'élaboration d'une politique avec les jeunes. Pourtant, la majorité des enquêtes, auprès des jeunes aussi bien en zone rurale qu'urbaine révèle, une très forte disponibilité en matière d'engagement. Quelques expérimentations ont été suivies d'effet concret. Des fonds d'initiatives de projets jeunes, des forums jeunes/élus ou des conseils communautaires fonctionnent avec des résultats assez satisfaisants. Cela contribue à l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes. Cette citoyenneté latente qui ne demande qu'à être active, s'exprime dans des espaces facilitateurs de son engagement (projet citoyen des étudiants, projet humanitaire, engagement associatif, politique et sous des formes d'engagement sporadique ou continu). Une des particularités des jeunesses rurales réside dans une sociabilité intergénérationnelle que les acteurs urbains peuvent envier à leurs homologues ruraux (présence de jeunes dans un comité des fêtes d'un village, dans une structure associative culturelle ou festive...). Cette ressource pourrait être valorisée et pérennisée.

Enjeu identifié dont on parle depuis une dizaine d'années : la jeunesse comme ressource locale. Ce qui définit la jeunesse aujourd'hui, c'est encore malheureusement une vision négative des jeunes qui domine, les acteurs développent depuis une décennie des actions dont le postulat repose sur l'idée suivante : la jeunesse est une ressource positive pour les territoires. Ainsi, les élus et les acteurs jeunesse développent la consultation et/ou la participation de la jeunesse, à des degrés divers comme, par exemple, les conseils municipaux de jeunes. La participation et l'engagement des jeunes posent la question suivante : le problème fondamental est de savoir si professionnels, élus et dirigeants associatifs sont prêts à laisser « une place » aux jeunes dans l'élaboration et la construction d'une Politique Jeunesse.

PARENTALITÉ ET COÉDUCATION

Enjeu bien connu et aussi largement médiatisé, c'est l'enjeu qui vient en arrière-plan des débats sur la question de l'éducatif et de la parentalité.

Des responsables locaux évoquent comme constat que les enfants ne sont pas éduqués, qu'il y a un déficit éducatif. Il s'agit, avant tout, d'objectiver cette question de l'éducatif. Il y a deux siècles, la famille avait le monopole de l'éducation. Mais les parents, « concurrencés » depuis un siècle par l'école, et surtout aujourd'hui, le sont aussi par l'éducation informelle. Celle-ci n'est pas seulement l'animateur du centre aéré, mais aussi Internet, les nouvelles technologies, la télévision, les pairs. Un enfant passe plus de temps dans cet espace de l'environnement informel que dans celui de la cellule familiale ou celui de la scolarité. Ce qui explique l'émergence du concept de coéducation.

Un certain nombre d'actions se développent visant à créer des conditions d'accompagnement des parents qui se retrouvent en difficulté soit dans la prise en charge de la prime enfance soit, et surtout, dans l'éducation des préadolescents et adolescents. En effet, des parents évoquent des difficultés dans le dialogue, le respect des règles par les adolescents ou la prise de risques.

Pour les caisses d'allocations familiales, le soutien à la parentalité est une des priorités du partenariat entre les CAF et les collectivités locales.

LE PARTENARIAT, NOTAMMENT AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, PEUT ÊTRE UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

En effet, une intercommunalité ne peut rien si elle souhaite s'engager seule dans une politique jeunesse, le partenariat pourrait avoir comme objectif de construire des liens opérationnels avec les professionnels, les associations, les bénévoles, l'éducation nationale, les parents... etc.

Mais le partenariat ne consiste pas seulement à réunir des acteurs. Il s'agit avant tout d'échanger sur les éléments essentiels du diagnostic local et d'imaginer des actions consensuelles partagées avec les acteurs locaux. Il s'agit, donc, d'imaginer l'animation politique et professionnelle, le pilotage d'une politique locale jeunesse « partagée ». La démarche « jeunesse et Intercommunalité » a mis en valeur et a renforcé le partenariat local dans la majorité des territoires accompagnés par Territoires Conseils depuis 2008.

3 | LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

PRÉSENTATION DU CADRE DE LA CTG

Pour la Caisse nationale des allocations familiales, la nouvelle contractualisation que représente la Convention territoriale globale est « une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire ».

La Cnaf estime que la C.T.G. ne constitue pas un dispositif financier. C'est avant tout un levier de décision permettant la mise en œuvre d'un projet de territoire.

Sur le plan politique, la convention territoriale a pour objectif d'élaborer le projet social entre la Caisse d'allocations familiales et la collectivité locale. Ce projet local vise à organiser localement et concrètement l'offre globale de services. Cette offre favorise ainsi l'adaptation et le développement des équipements et services aux familles.

Si le Contrat enfance jeunesse restait cantonné à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, la nouvelle convention élargit le champ d'intervention : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale locale, le logement, l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

L'élargissement du champ d'intervention permet la prise en compte d'actions fortement liées entre elles comme l'animation de la vie sociale et les actions de soutien à la parentalité.

Pour la Cnaf, *« le croisement et la complémentarité entre les différents champs d'intervention donnent l'occasion de gagner en cohérence, en efficience des actions engagées »*[1].

La C.T.G. s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires en priorisant les moyens dans le cadre d'un plan d'action adapté au territoire. Ainsi, l'objectif de territorialiser une offre globale de service devient un enjeu. Tous les territoires n'ont pas les mêmes caractéristiques, les mêmes spécificités et donc les mêmes enjeux sociaux et éducatifs. C'est pourquoi la convention permettra d'adapter le projet social aux besoins du public du territoire en question. Ces besoins dépendent, bien sûr, du profil social des familles, des ménages, de l'importance de la précarité sociale et économique, des ressources et handicaps en termes d'autonomie et de mobilité des familles.

Les besoins du territoire sont également différents selon leurs natures : les zones rurales, urbaines, périurbaines, mais également selon la densification des services publics, d'enclavement, de facilité ou de difficulté de transport. Enfin, les territoires sont différents entre eux, car chaque territoire dispose d'un ensemble de partenaires locaux (associatifs ou professionnels) différents en nombre et en qualité d'intervention. L'histoire locale de l'intervention sociale intervient également dans le particularisme local constaté dans les territoires.

La démarche C.T.G. est directement liée au nouveau contexte législatif avec le renforcement des compétences sociales des intercommunalités. La caractéristique des territoires ruraux et périurbains nécessite de s'appuyer sur la logique des bassins de vie et leurs spécificités. Il est donc logique de privilégier le niveau intercommunal dans la production d'un projet politique dans le domaine social et éducatif. La Cnaf se fixe donc pour objectif d'aboutir d'ici la fin de l'actuelle Convention d'objectifs et de gestion avec l'État à la signature d'une C.T.G. pour chaque intercommunalité[2].

Le partenariat local devra être mobilisé dans la formulation et la réalisation d'un projet de convention territoriale globale entre la Caisse départementale d'allocations familiales, les élus de la collectivité et les acteurs socioéducatifs locaux. La C.T.G. renforce les coopérations locales et contribue à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions. Afin de

1 La lettre des partenaires de la branche famille et des acteurs publics. Mars 2018, n°10. Page 3 Interview de Rémi Ghezzi responsable adjoint du département enfance, jeunesse et parentalité de la CNAF en charge du pilotage des CTG.

2 Op. cité. Page 3 Interview de Rémi Ghezzi responsable adjoint du département enfance, jeunesse et parentalité de la CNAF en charge du pilotage des CTG.

renforcer la complémentarité des interventions, le partenariat local des CTG est élargi aux interventions des conseils départementaux, des services de l'État, de la Mutualité sociale agricole…

La démarche de mise en œuvre de la CTG comprend les étapes suivantes :

- La préparation : s'approprier la démarche ;
- Le diagnostic partagé: identifier l'ensemble des ressources et des besoins et construire une vision commune du territoire et de ses priorités ;
- La définition du plan d'action sur une période pluriannuelle de quatre ans ;
- Le pilotage et le suivi ;
- L'évaluation des actions mises en œuvre ;

Les Conventions territoriales globales ont été initiées lors de la précédente convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la CNAF, elles ont vocation à être généralisées sur la Cog 2018-2022 selon la lettre des partenaires de la branche famille et des acteurs publics. [3]

Ressources :

« Plaquette d'information. La Convention territoriale globale ».
CNAF. 4 Pages. Mars 2014

« Mettre en œuvre une convention territoriale globale (CTG). Support méthodologique ».
Mars 2014. 35 pages

« Bilan de l'expérimentation de la convention territoriale globale dans la branche famille : éléments de réflexion ».
Informations sociales, n°174, 2012/6

3 Op. cité.

CAF ET INTERCOMMUNALITÉS : PREMIÈRES REMONTÉES DES TERRITOIRES

Extrait de l'étude qualitative
Impacts des Conventions Territoriales Globales - CAF sur les politiques enfance jeunesse intercommunales - Territoires Conseils - Référence E281

Les animateurs et techniciens du projet de CTG auditionnés au sein de la collectivité de Draga (Ardèche) relèvent que l'un des atouts de la CTG est l'obligation de se doter d'un projet global. Ce dernier n'était pas présent dans les contrats enfance jeunesse (CEJ).

Cette ouverture vers d'autres thématiques permet d'élargir la focale du diagnostic et de prendre en charge la population dans une vision transversale.

C'est donc une approche basée sur la globalité des interventions issue d'une vision qui s'est ouverte vers de nouvelles thématiques et problématiques.

Par exemple, le travail de diagnostic réalisé par l'EPCI Draga avec la CAF locale a permis de saisir de nouvelles questions sociales :

- La question des enfants porteurs de handicap non prise en charge à ce jour qui a été appréhendée dans une optique élargie à l'accompagnement de sa propre famille.
- La question de la parentalité et son accompagnement, notamment en lien avec l'AVS, l'animation de la vie sociale, et la proposition de son itinérance vers des tiers lieux et un service itinérant innovant.

Globalement, la question de la transversalité a été régulièrement évoquée lors de cette étude comme un des effets de la préparation et de la mise en œuvre des CTG au sein des collectivités intercommunales.

Sur ce même territoire de Draga, le partenariat interne entre la commission enfance jeunesse et la commission logement a permis un travail commun riche d'enseignements. Ainsi, par exemple, les

travaux sur la question du logement local, la consommation de l'eau ou la précarité énergétique ont permis des échanges entre les vice-présidents à partir de leur délégation thématique respective. Les services internes ont également échangé : les services de l'habitat, de l'économie et de l'enfance jeunesse. Cette transversalité interne a permis d'enrichir les constats sociaux et d'imaginer de nouveaux projets. Elle « s'est faite naturellement » entre les services sur ce territoire.

Une remarque importante a été relevée par une élue concernant le positionnement souvent négligé des conseillers municipaux qui pourraient jouer un rôle plus important notamment dans les groupes de travail du fait de leur proximité avec la population et de leur connaissance des besoins et problématiques locales.

Toujours en Ardèche, les animateurs relèvent le renforcement du partenariat et une nécessaire synergie des acteurs et partenaires locaux. Une synergie comme dynamique locale a prévalu durant la phase de diagnostic. Elle sera au centre du pilotage de la CTG. Les questions d'interconnaissances, d'informations, de partage d'éléments de contexte et de diagnostic sont indispensables avant l'émergence de projets communs et pendant leur mise en œuvre.

L'impact de la préparation et de la construction d'une convention territoriale globale a été singulier sur le territoire du Haut Berry puisqu'il a coïncidé avec la fusion des trois EPCI au 1er janvier 2017. À partir de cette date, un travail d'harmonisation entre les trois territoires correspondant aux anciennes EPCI a été engagé avec notamment la réalisation du diagnostic et l'identification des enjeux et actions dans le cadre de la CTG.

En effet, cette dernière a permis la prise en compte du **principe de cohérence territoriale, d'équité territoriale,** entre des collectivités ayant eu un investissement et un engagement différents dans les domaines de l'enfance jeunesse et des services à la famille.

En d'autres termes, la CTG a facilité la fusion entre les trois EPCI sur ce territoire et a permis de travailler sur la cohérence territoriale de la politique enfance jeunesse. L'élaboration d'un projet de territoire global a été également facilitée.

Selon le président de l'intercommunalité, la préparation de la CTG a été l'occasion d'être un lieu de débat, d'interrogation, de production d'enjeux partagés. En quelque sorte, un catalyseur pour le nouveau territoire des trois EPCI fusionnés.

Pour les élus de ce territoire, on évoque une ouverture, une sensibilisation pour le social de plus en plus remarquée. Cette ouverture s'accompagne d'un intérêt progressif pour la transversalité des politiques publiques locales (social, petite enfance, jeunesse,...). Ainsi, dans le Haut Berry, cette transversalité se traduit par des connexions et un partenariat interne à l'EPCI plus marqué entre le CIAS et le service enfance jeunesse.

À l'instar de ce territoire du Cher, la communauté de communes de la Veyle dans le département de l'Ain a bénéficié d'un impact positif de la préparation de la CTG en 2019 sur un nouveau territoire intercommunal également fusionné en 2017 entre la communauté de communes du canton du Pont-de-Veyle et la communauté de communes des bords-de-Veyle. Pour les trois élus interrogés de cet EPCI, la CTG signée début 2020, permettra un projet global sur un territoire fusionné. Ce projet global reposera nécessairement sur **une vision globale partagée et une équité territoriale** sur l'ensemble du nouveau territoire.

Des effets similaires sont également observés sur le territoire de la Copamo. En effet, les animateurs de la CTG estiment que la transversalité interne à la collectivité va se développer avec, par exemple, les nouveaux liens entre les services jeunesse et celui de l'urbanisme. Liens portés par le projet de PLH local et par l'inscription de la thématique logement dans le schéma de la CTG signée. Ce partenariat se matérialise également entre l'EPCI et les communes, gage de réussite et d'adéquation aux besoins locaux et d'adhésion politique des élus municipaux et communautaires.

L'impact de la préparation de la CTG a également été observé au niveau de **la transversalité du travail politique des élus.** Les deux vice-présidents de la Copamo en charge de l'enfance jeunesse et du social ont ainsi travaillé ensemble et ont mobilisé au sein d'une commission ad-hoc près d'un tiers du conseil communautaire. Cela n'a été possible, selon nos interlocuteurs, qu'avec l'existence d'une forte volonté politique, notamment dans l'engagement des élus vers de nouvelles thématiques retenues dans la CTG.

Pour l'ensemble des cinq territoires étudiés, il semble que le profil des EPCI choisis par les CAF locales pour la signature de la première génération des CTG (2019-2020), soit basé sur le critère du **dynamisme et d'exemplarité** en matière des politiques enfance et jeunesse. Ce type de profil

a grandement facilité le travail de préparation et de construction de ce nouveau dispositif qu'est la CTG.

Les limites constatées dans l'appréhension des effets des CTG au sein de l'action publique locale en direction de la jeunesse résident notamment dans la **non-connexion avec un certain nombre de dispositifs et de partenaires jeunesse** incontournables. Par exemple, nous constatons l'absence (peut-être pour l'instant) des dispositifs des CAF, des promeneurs du net ou de la PS Jeunes. Mais également, des structures d'informations jeunesse (BIJ, PIJ), de l'Éducation nationale, de l'insertion socioprofessionnelle (les missions locales), des échanges internationaux, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, etc.

Certains élus s'interrogent notamment sur la question du **financement des nouvelles thématiques** inscrites dans la CTG.

> ***« C'est la grande question qui se pose !!!... Nous sommes en attente de la position précise de la CAF à ce sujet. En ce qui concerne la comcom, la CTG a permis d'inscrire un certain nombre de choses dans notre projet de territoire. En ce sens, la CTG a facilité la prise en compte et le financement futur de ces thématiques (à voir à quel niveau). En ce qui concerne les communes, la construction de coopérations entre communes et entre la comcom et les communes ne peut que faciliter le financement de nouvelles actions. »***

Mais l'impact de la CTG sur les politiques enfance jeunesse semble donc se matérialiser par **l'émergence d'un projet global territorial socio-éducatif** qui nous semble encore partiel. L'intégration du principe de **transversalité** intervient comme révélateur des enjeux sociaux mais également comme principe d'intervention de l'action publique et l'ouverture des services enfance jeunesse vers d'autres services internes et externes à l'EPCI. L'opportunité conjoncturelle de la signature de certaines CTG a joué un rôle facilitateur des fusions intercommunales et de la nécessaire équité territoriale. Mais il nous semble que l'effet le plus important réside dans le recul de la logique des pré-carrés des délégations thématiques de chaque responsable politique local. Cette transversalité politique renforcera, à coup sûr, qualitativement les politiques publiques locales et en l'occurrence celles qui interviennent auprès des enfants et des jeunes.

4 | DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE

Cette démarche est proposée à des intercommunalités volontaires pour réfléchir et agir pour la prise en compte des jeunes dans un projet de territoire.

La démarche « Jeunesse & intercommunalités » animée par Territoires Conseils confirme le rôle essentiel que peuvent tenir les élus locaux :

- Ils détiennent la légitimité politique d'établir un diagnostic et de pointer des stratégies et préconisations en matière de politique jeunesse.
- Ils ont une connaissance partielle de la situation des jeunes de leurs communes.
- Ils peuvent, au niveau intercommunal, affirmer une réelle maîtrise d'ouvrage en assurant la coordination des acteurs locaux engagés dans des actions et projets.
- Enfin, les collectivités intercommunales peuvent se doter de compétences et de services pérennes pour mener des actions locales et développer des partenariats.

CONDITIONS NÉCESSAIRES :

- Participation du groupement de communes à une journée d'échanges et d'information organisée par Territoires Conseils.
- Organisation sur le territoire d'une réunion d'information et de débat animée par Territoires Conseils avec les élus (lors de cette réunion chaque commune doit être représentée).
- Délibération par le conseil communautaire sur le lancement d'une démarche auto-diagnostic jeunesse avec un accompagnement de Territoires Conseils.
- Constitution d'un groupe de pilotage local qui assurera un lien régulier avec Territoires Conseils pour le suivi des travaux : constitué uniquement d'élus, ce groupe de pilotage peut être une commission déjà en place et qui prend en charge le suivi du travail avec Territoires Conseils, ou un groupe constitué pour l'occasion. Il est indispensable que le groupe de pilotage local bénéficie du concours d'un professionnel issu des services existants au sein de l'intercommunalité.
- Collaboration effective du groupe de pilotage avec Territoires Conseils pour la préparation des trois réunions intercommunales qui se dérouleront sur le territoire.

LES QUATRE PHASES DE LA DÉMARCHE JEUNESSE INTERCOMMUNALITÉS

1 PREMIÈRE ÉTAPE

Se doter d'une connaissance partagée de l'estimation des problématiques jeunesse du territoire.

TRAVAIL COMMUNAL:

- Dans chaque commune, un groupe d'élus réalise un « auto-diagnostic ». Un canevas de réflexion, proposé par Territoires Conseils, permettra de guider ce travail d'investigation et de réflexion. Pour les intercommunalités comptant plus de 20 communes, le groupe de pilotage proposera un travail d'autodiagnostic par secteur rassemblant plusieurs communes.
- Mise en commun intercommunale : les élus mettront en commun le travail réalisé à l'échelle intercommunale. Cette mise en commun sera réalisée lors d'une réunion animée par Territoires Conseils.

2 DEUXIÈME ÉTAPE

Consolidation de l'estimation des élus par la Rencontre des acteurs locaux.

- Au regard de l'état des lieux dressé par les élus, le groupe de pilotage établira la liste des acteurs locaux à rencontrer afin de connaître leur point de vue et de mesurer leurs capacités éventuelles à coopérer à un projet dans le domaine de la jeunesse.
- Une réunion, animée par Territoires Conseils, permettra aux élus de mesurer la perception des problématiques jeunesse telles que les considèrent les acteurs locaux.
- Si nécessaire, des entretiens avec des acteurs locaux seront réalisés par les élus en complément et en dehors de cette rencontre.

3 TROISIÈME ÉTAPE

Consolidation de l'estimation des élus par la Consultation des groupes de jeunes.

- Le groupe de pilotage organise plusieurs rencontres avec des groupes de jeunes animées par le couple élu avec un professionnel ou bénévole.

4 QUATRIÈME ÉTAPE

Synthèse par les élus des trois estimations et présentation publique.

- Production d'une synthèse de la démarche jeunesse par le groupe de pilotage et repérage des principales orientations et des partenariats nécessaires.
- Réunion publique de restitution avec les élus, les acteurs et les jeunes.
- Présentation générale par des élus du comité de pilotage de la synthèse et des préconisations arrêtées par le comité de pilotage.
- Débat entre les élus, les acteurs et les jeunes.

PREMIÈRE PHASE :

AUTODIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE PAR LES ÉLUS

Il s'agit de découvrir l'estimation des élus sur la situation des jeunes sur le territoire :

- Pour préparer les réunions communales, ou de secteurs, le groupe de pilotage présente à chaque Maire le canevas de réflexion. Si une commune ou un secteur le demande, un ou plusieurs membres du groupe de pilotage peuvent animer cette réunion. Chaque commune établit ses constats, note ses impressions, dresse son état des lieux.
- Ensuite, une rencontre rassemble les représentants de toutes les communes, ou de tous les secteurs. Dans le cas où chaque commune s'est réunie, il est souhaitable que le Maire soit présent et accompagné par plusieurs élus du conseil municipal (inscription à l'avance des participants).

Dans le cadre de cette première phase, la communauté de communes prendra l'initiative d'une information sur le lancement de la démarche en direction des différents acteurs locaux concernés par la jeunesse, démarche qui ne manquera pas de les associer le moment venu.

PHASE 1

Démarche adaptée aux intercommunalités de moins de 20 communes

- Réunions communales permettant d'établir un autodiagnostic des élus relatif à la situation de la jeunesse locale.
- Désignation de deux référents par commune au sein du comité de pilotage.
- Réunion de synthèse intercommunale avec la participation des représentants des communes (Animation Territoires Conseils).

Démarche adaptée aux intercommunalités de plus de 20 communes

- Réunion des élus municipaux par secteurs (regroupement de plusieurs communes).
- La répartition géographique des secteurs peut se baser sur une interconnaissance antérieure : communes en RPI ou autres études ou sur une géographie cantonale. Le choix des secteurs est primordial car il sera à la base d'une réflexion diagnostic mais également d'une réflexion sur les futures préconisations.
- Désignation de deux référents par secteur au sein du comité de pilotage.
- Réunion de synthèse intercommunale de tous les secteurs avec la participation de représentants par secteur (Animation Territoires Conseils).

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 1 :

ESTIMATION RÉALISÉE PAR LES ÉLUS DE CHAQUE COMMUNE SUR LA BASE D'UN CANEVAS DE RÉFLEXION

Durée : deux mois environ.

THÈMES

- Les ressources (les personnes et les groupes).
- Les handicaps (les difficultés et les risques d'aggravation).

MODALITÉS

- Réunions intercommunales dans un premier temps.
- Préparation de synthèse thématique et cartographique à partir des comptes rendus des réunions communales.
- Organisation d'une soirée intercommunale.
- Participants : conseillers communautaires et municipaux.
- Réalisation d'un compte rendu synthétique de la réunion intercommunale.

PHASE 1 :
AUTO-DIAGNOSTIC DES ÉLUS

CANEVAS DE RÉFLEXION CONCERNANT L'ESTIMATION ET LE REGARD DES ÉLUS.

CE CANEVAS EST COMPOSÉ DE QUATRE TYPES DE PRÉOCCUPATIONS PORTANT SUR L'ESTIMATION :

1 • Des personnes et des groupes (informels, associatifs, ...), jeunes et adultes, considérés comme ressource sur la commune et/ou sur le territoire intercommunal.

2 • Des ressources et des potentiels de la commune et/ou du territoire intercommunal au service d'une politique jeunesse.

3 • Des risques d'aggravation du contexte concernant la jeunesse et les enjeux pour l'avenir.

4 • Des personnes et des groupes, jeunes et adultes, considérés comme en difficulté sur la commune et/ou sur le territoire intercommunal.

1 ESTIMATION DES PERSONNES ET DES GROUPES, JEUNES ET ADULTES, CONSIDÉRÉS COMME RESSOURCE SUR LA COMMUNE ET/OU SUR LE TERRITOIRE

Il s'agit de repérer les personnes et les groupes qui, à travers un engagement personnel ou dans un cadre professionnel, sont susceptibles de s'engager pour un projet collectif au service d'une politique jeunesse :

- Professionnels du secteur de l'éducation, de la formation, de la santé, des loisirs, etc,...
- Parents et retraités susceptibles d'apporter du temps, des idées, des projets etc,...
- Artistes, sportifs, experts habitants sur le territoire,
- Associations destinées aux jeunes,
- Autres (à préciser).

Il s'agit aussi de repérer des groupes de fait:

- Groupes de jeunes et/ou d'adultes mobilisés sur des actions ou pour un projet,
- Autres groupes d'adultes porteurs de projets ou d'actions, ... (à préciser).

2 ESTIMATION DES RESSOURCES ET DES POTENTIELS DU TERRITOIRE

Il s'agit ici de repérer des structures et associations intervenant sur le secteur jeunesse, les permanences d'organismes extérieurs et les structures à vocation sanitaire, sociale ou culturelle, et d'évaluer l'impact sur les jeunes (bien sûr il faudrait distinguer les accueils de loisirs, maternels, primaires et ados).

Pour chaque situation, il est important de relever le degré de satisfaction et l'évaluation qualitative de l'offre de service.

SI POSSIBLE: cartographier les principales structures afin de construire l'espace géographique des mobilités des enfants et des jeunes sur le territoire.

- **Secteur d'animation socioculturelle :** centres de loisirs, locaux jeunes ou ados, ...),
- **Secteur sportif :** (clubs sportifs, gymnase et City stades, école de sport, UNSS, ...),
- **Secteur culturel :** lieux culturels, (école de musique, bibliothèques, cours d'arts graphiques, mais aussi musée, expositions et festivals, ...),
- **Formation et orientation :** établissements scolaires, notamment les collèges et les lycées, les maisons familiales rurales, les CFA, les structures de soutien scolaire, ...
- **Insertion emploi :** service emploi, mission locale, offre apprentissage,
- **Logement, santé :** offre logements jeunes, planning familial, CMPP ou CMP,
- **Information, NTIC :** P.I.J Point Information Jeunesse, espace cyber,
- **Transport, mobilité :** offre transport spécifique, covoiturage, transport à la demande ou régulier.

Il s'agit aussi de noter sur des fiches spécifiques des données relatives aux :

- **Politique d'accessibilité financière :** carte famille, carte jeune, quotient familial,
- **Présence de dispositifs contractuels locaux :** tickets sport, Contrat enfance jeunesse, bourse aux projets, dispositifs en lien avec les départements et régions
- **Engagement et citoyenneté :**Dispositif projets jeunes, association gérée par jeunes,
- **Pratiques informelles des jeunes :** ieux de rencontres et de sociabilité locales (cafés, commerces, galeries, ...
- **Indiquer également la présence éventuelle :**
    - De locaux communaux disponibles pour accueillir des permanences ou des activités pour une politique jeunesse,
    - D'associations locales ouvertes sur les préoccupations socio-éducatives (par exemple, l'accueil de tous les jeunes dans les clubs sportifs et pas seulement des « bons »),
    - De projets portés par la commune ou des associations et qui pourraient concerner la jeunesse sur tout le territoire.

PHASE 1 :
AUTO-DIAGNOSTIC DES ÉLUS

3 ESTIMATION DES PERSONNES ET DES GROUPES EN DIFFICULTÉ SUR LE TERRITOIRE :

I s'agit ici de faire une évaluation quantitative et/ou qualitative des situations difficiles rencontrées par certaines personnes ou groupes d'habitants du territoire (Cette évaluation des situations se fait dans le respect de l'anonymat).

Difficultés pour accéder aux activités existantes :

- Accès sélectif aux activités en fonction de l'âge et du sexe,
- Problème de transport,
- Coût financier.

Difficultés liées à la scolarité:

- Enfants en difficulté scolaire (élémentaire et collège),
- Accès à la restauration scolaire,
- Autres (à préciser).

Difficultés liées à l'orientation et à la formation

- Offre d'information locale,
- Bassin local de formation et d'emploi.

Difficultés liées à l'emploi :

- Succession de stages,
- Accès à l'apprentissage,
- Offre de formation peu adaptée,
- Appréciation du chômage des jeunes filles par rapport à celui des jeunes hommes.

Difficultés sociales et sanitaires :

- Problèmes de santé (physique, psychologique ou mal être),
- Problèmes de délinquance, incivilités, consommation d'alcool et de drogues, ...
- Problèmes sociaux, de ressources ou familiaux, ...
- Autres situations (à préciser).

Difficultés liées au pilotage de la politique enfance jeunesse :

Investissement, renouvellement des bénévoles,

- Dispositifs contractuels et financements,
- Présence d'associations d'éducation populaire ou locale.

Difficultés liées à la mobilité et au transport.

Difficultés liées à l'éducatif et à la parentalité.

Risques liés à la route (piéton, scooters, jeune permis,...).

4 ESTIMATION DES RISQUES D'AGGRAVATION ET DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Aggravation en terme social, culturelles, genre, discriminations, économique, politique

Il s'agit ici de pointer de futurs évènements qui pourraient constituer des risques d'évolutions négatives dans certains domaines, ou constituer de véritables enjeux pour l'avenir du territoire :

- Les « nouvelles populations »,
- Association se trouvant en difficulté,
- Vieillissement de la population (proportion des plus de 75 ans),
- Exode des jeunes et attractivité des villes,
- « Aller-retour » des jeunes dans leur famille (autonomie, ressources, ...),
- Oisiveté, isolement (mobilité et accessibilité géographique des ressources, ...),
- Toxicomanie - alcool.

SECONDE PHASE :

CONSOLIDATION DE L'AUTODIAGNOSTIC AVEC LES PERSONNES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Sur la base des informations collectées lors de la réunion des élus, le comité de pilotage dresse la liste des personnes et des structures dont le témoignage est recherché dans l'objectif d'une rencontre.

Pour préparer cette rencontre, le groupe de pilotage prend un contact direct avec les personnes invitées, ce qui permet de présenter la démarche et la demande d'une contribution **qualitative.** Puis, le comité de pilotage envoie une invitation officielle, comprenant une note de présentation de la démarche et une trame permettant de préparer son intervention qualitative pour présenter l'évaluation de chaque acteur sur la situation des jeunes du territoire.

Lors de cette rencontre, les élus sont en situation d'écoute. L'enjeu est de mesurer les constats partagés, les points de désaccord. Il n'y a pas de débat.

En fonction du contexte propre à chaque territoire, cette réunion pourra être complétée par des rencontres plus ciblées où les élus pourront s'entretenir avec des interlocuteurs.

PHASE 2

Démarche adaptée aux intercommunalités de moins de 20 communes	Démarche adaptée aux intercommunalités de plus de 20 communes
▸ Réunion intercommunale d'écoute des témoignages qualitatifs proposés par les acteurs locaux (Animation Territoires Conseils). ▸ Entretiens complémentaires réalisés par le comité de pilotage.	▸ Préparation d'une mutualisation des témoignages par types d'intervention (animateurs des ALSH et accueils jeunes, Personnels de l'Éducation Nationale, Conseillers des Missions locales, éducateurs et bénévoles des secteurs sportif et culturel, ...). ▸ Réunion intercommunale d'écoute des témoignages qualitatifs préparés par les acteurs locaux (Animation Territoires Conseils). ▸ Si nécessaire, entretiens complémentaires réalisés par le comité de pilotage.

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 2 :

CONSOLIDATION DE L'ESTIMATION DES ÉLUS

Les principaux acteurs locaux complètent le témoignage des élus.

Le groupe de pilotage joint chaque acteur pour lui présenter la démarche. En cas d'accord, une lettre d'invitation lui est adressée ainsi qu'une note pour structurer son intervention valorisant les aspects qualitatifs de la situation du territoire

Délai : maximum un mois après la réunion des élus.

- Inviter des acteurs à une réflexion globale couvrant l'ensemble des aspects de la vie sociale d'un jeune dans une vision transversale (sport, culture, éducation, orientation, santé, emploi, formation, prévention, sécurité, action sociale, ...)
- En 1ère partie de soirée, les élus écoutent le témoignage des acteurs locaux invités.
- Une fiche « d'écoute active » est à la disposition des élus.
- En 2e partie de soirée, les élus débattent entre eux et confrontent leurs propres regards avec celui des acteurs.
- Réalisation éventuelle d'entretiens complémentaires
- Réalisation d'un compte rendu synthétique des contributions qualitatives.

OUTILS

VOUS ÊTES DONC SOLLICITÉ(E)S POUR INTERVENIR LORS DE LA PHASE 2.

Le témoignage qualitatif demandé est basé sur les éléments suivants et selon le secteur d'intervention de chacun (les données statistiques sont à utiliser avec la plus grande parcimonie...) :

- De votre point de vue, quels sont les constats, les problématiques et les enjeux repérés concernant les jeunes du territoire (12-25 ans) : problématiques sociales, sanitaires, scolaires, de mobilité, de pratiques durant le temps libre, de sociabilité, de rapports intergénérationnels, rapports à l'avenir, d'emploi-formation, ... ? Quels sont également leurs atouts, leurs richesses ?
- Quelles sont les évolutions de ces mêmes problématiques repérées ses dernières années ?
- Quelles seraient vos propositions en termes de consolidation, de développement de l'action éducative et de politique jeunesse sur le territoire intercommunal (en dehors des demandes d'aides financières) ?

OUTILS

EXEMPLE D'OUTIL UTILISÉ LORS DE LA PHASE 2

MODÈLE DE LETTRE À ADRESSER AUX ACTEURS INVITÉS

DÉMARCHE INTERCOMMUNALITÉ ET POLITIQUE JEUNESSE

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE « INTERCOMMUNALITÉS ET POLITIQUE JEUNESSE » :

La démarche d'autodiagnostic, proposée par Territoires Conseils, tente de valoriser les savoirs, les ressentis et les attentes de chaque partie prenante d'une politique jeunesse et intercommunalités .

Un Comité de pilotage, composé d'élu(e)s de l'intercommunalité, est accompagné par Territoires Conseils durant toute la démarche qui comprend quatre phases :

Phase 1 : *Sur la base d'un canevas de réflexion invitant à repérer les difficultés et les ressources, les élus de chaque commune ont dressé une estimation de la situation des jeunes (12 - 25 ans). Ensuite, une réunion intercommunale a permis de mutualiser les différents regards et de produire un « état des lieux » propre aux élus.*

Phase 2 : *Pour consolider cet état des lieux, le Comité de pilotage invite des personnes ressources à témoigner. Les acteurs (bénévoles ou professionnels) encadrant des activités ou intervenant auprès des jeunes du territoire sont invités à présenter une courte intervention qualitative auprès des élus.*

Phase 3 : *Les élus du Comité de pilotage, accompagnés d'un technicien, rencontrent 8 à 10 groupes de jeunes. L'objectif de ces rencontres est de découvrir le regard porté par les jeunes sur le territoire intercommunal et de leur demander en quoi ils pourraient être contributeur à la réalisation de leurs projets.*

Phase 4 : *Le Comité produit une synthèse des éléments recueillis et élabore des préconisations au service d'une politique jeunesse et intercommunalités . Ce travail est présenté lors d'une réunion de restitution où toutes les personnes ayant participé à la démarche sont invitées. Il s'agit d'un temps d'échanges, de débat et de mise en perspective.*

TROISIÈME PHASE :

LE REGARD DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

L'objectif est d'organiser la consultation de jeunes du territoire autour de trois préoccupations :

- recueillir leurs avis et opinions sur la situation des jeunes, leur mobilité, leurs problèmes, leurs atouts, leurs questionnements,
- connaître le regard qu'ils portent sur la situation globale du territoire et sur ses évolutions,
- savoir leurs propositions et leur volonté d'implication en vue d'une redynamisation de la politique jeunesse.

Cette consultation peut se pratiquer selon différentes modalités. Des réunions de groupes informels ou formels, mais rassemblant impérativement des jeunes ayant une communauté d'intérêt ou de situation.

Ces rencontres seront réalisées en binômes constitués d'élus du groupe de pilotage d'animateurs et de bénévoles. Pour la rencontre avec les groupes, une note de cadrage et une grille de questionnement seront confiées aux différents animateurs.

La consultation des jeunes pourra être complétée sous la forme d'un forum Internet.

De plus, et selon la volonté du groupe de pilotage, une consultation de groupes de parents peut-être organisée - voir page 36

PROPOSITION DE DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE.

Il s'agit d'un accompagnement et les différents territoires peuvent adopter des modalités pratiques différentes. L'essentiel, ici, est de respecter la grille de questionnement commune et d'adopter

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 3 :

RENCONTRE AVEC DES GROUPES DE JEUNES

- Il s'agit de rencontrer des groupes de jeunes constitués, des groupes d'intérêts, de tout âge, sexe et type d'activités,
- Des groupes de jeunes informels ou "sans activités" peuvent aussi être rencontrés,
- Des forums sur internet sont possibles ainsi que des contributions des jeunes sur différents supports sont proposés : reportage vidéo et audio, photos, etc, ...
- Ces rencontres se déroulent généralement sur une période de deux mois,
- Chaque rencontre fait l'objet d'un compte rendu. Une synthèse des rencontres jeunes pourra être produite à la fin de la phase 3.

une logique cohérente dans l'organisation de l'ensemble des rencontres.

Quelques propositions de principes méthodologiques dans la préparation, l'animation et le rendu des rencontres avec les jeunes :

PREMIER PRINCIPE

L'objectif dans la préparation des rencontres jeunes est de prévoir un nombre minimum de rencontres de jeunes de statuts différents. L'hypothèse posée au départ de la démarche est que la jeunesse est multiforme, plurielle dans ses statuts, ses pratiques et opinions. C'est pourquoi, il s'agit d'interroger le maximum de catégorie de la jeunesse (collégiens-lycéens, étudiants, jeunes salariés, jeunes sans emploi, adhérents club sportif, socio-culturel, artistiques, bénévoles, associations de jeunes, ...etc). Quand bien même, le principe de réalité impose de configurer le nombre et la nature des rencontres en fonction des potentialités et ressources de chaque territoire (un minimum de trois rencontres paraît raisonnable).

DEUXIÈME PRINCIPE

La consultation n'est pas basée sur un échantillon représentatif de la population juvénile (type sondage) mais on peut respecter un équilibre relatif entre les différents âges (pré-ados, ados, jeunes adultes), le sexe (filles/garçons), situation personnelle (ne pas négliger les jeunes inscrits à la mission locale) et les territoires (penser à la représentation des différentes communes du territoire).

TROISIÈME PRINCIPE

Il s'agit de recueillir la parole et l'opinion des jeunes. Les modalités pratiques d'animation de la séance de consultation doivent être sérieusement préparées afin de réussir cette opération :

- Prévoir un animateur et une personne pour la prise de note. L'animateur présente la démarche, pose les questions, surveille le temps de parole de chacun, doit être attentif à la prise de parole de tous les jeunes présents.
- Prévoir une configuration matérielle des chaises en cercle de telle manière que tous les jeunes s'identifient et identifient l'animateur. Seul le rapporteur peut travailler sur une table.
- Poser les questions d'une manière générale sans orienter les réponses. Il s'agit d'un guide d'entretien collectif et non d'un questionnaire. On peut retraduire les questions lorsque celles-ci paraissent vagues pour les jeunes. Si les jeunes n'ont pas d'opinion sur le sujet (ce qui est rare), passer à la question suivante et revenir à la fin de la séance à la question non traitée.
- Un entretien collectif peut être constitué de 4/5 personnes à 10/12 personnes. En dehors de ces limites, la pertinence de la rencontre de consultation se pose ou bien l'animation risque d'être problématique en cas d'un grand nombre de jeunes présents.

CANEVAS DE RÉFLEXION CONCERNANT L'ESTIMATION ET LE REGARD DES JEUNES

Ce canevas est destiné à accompagner la consultation des jeunes de la 3e phase. Ce canevas de réflexion n'est donc pas un questionnaire à compléter, mais un outil pour éveiller des questions, sensibiliser à des préoccupations pas toujours spontanées. Il peut donc être complété en fonction des spécificités locales.

CE CANEVAS EST COMPOSÉ DE TROIS TYPES DE PRÉOCCUPATIONS:

1 | RECUEILLIR LEURS AVIS ET OPINIONS SUR LA SITUATION DES JEUNES, LEUR MOBILITÉ, LEURS PROBLÈMES, LEURS ATOUTS, LEURS QUESTIONNEMENTS.

Par exemple :

- Situations liées à l'emploi (Succession de stages, accès à l'apprentissage, offre de formation peu adaptée, importance du chômage des jeunes filles, ...
- Situations sociales : rapport à la santé (physique, psychologique) ;
- Perceptions de la délinquance, autres situations (à préciser), ...
- Situations liées à la scolarité et/ou la formation ;
- Parcours d'accès aux activités existantes, problèmes d'accès aux loisirs, pour partir en vacances, question du transport et du coût financier.

2 | CONNAÎTRE LE REGARD QU'ILS PORTENT SUR LA SITUATION GLOBALE DU TERRITOIRE ET SUR SES ÉVOLUTIONS

- Faire citer les potentialités, les ressources positives pour les jeunes ;
- Connaissance des structures existantes (mesure de la connaissance du territoire par le jeune et de sa géographie) ;
- Recueil de la vision du territoire et du projet de vie dans la communauté de communes.

3 | SAVOIR LEURS PROPOSITIONS ET LEURS VOLONTÉS D'IMPLICATION EN VUE D'UNE REDYNAMISATION DE LA POLITIQUE JEUNESSE.

- Quelles priorités, quels engagements dans quels domaines ;
- Propositions de projets d'actions par les jeunes eux-mêmes.

CANEVAS DE RÉFLEXION CONCERNANT L'ESTIMATION ET LE REGARD DES PARENTS

Objectif général : recueillir l'estimation des parents sur le territoire de la Communauté de Communes, et plus particulièrement sur la situation des jeunes au sein de ce territoire.

3 GRANDS AXES DE QUESTIONNEMENT

1 | RECUEILLIR L'ESTIMATION PARENTS SUR LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE TERRITOIRE.

- L'offre de garde locale : quelle appréciation entre l'offre de garde des réseaux RAM et des structures petite enfance (localisation, inscription, horaires, ...) ;
- La scolarité, la formation et l'orientation. L'offre de formation sur le territoire, le transport scolaire, la restauration, le RPI (s'il existe), les TAP, ...
- Les loisirs, le sport et les activités culturelles. L'offre de loisirs l'accessibilité géographique et financière, l'adéquation avec les centres d'intérêt des jeunes. Perception de l'engagement des jeunes dans des activités sportives, culturelles et associatives. L'adéquation avec les attentes des parents. L'accessibilité en termes de transports.
- Le rapport entre les jeunes et les adultes sur le territoire ;
- Connaissance/point de vue sur la politique enfance et jeunesse du territoire ;
- Les pratiques éducatives des parents, les difficultés et les attentes en termes d'accompagnement.

2 | RECUEILLIR L'AVIS DES PARENTS SUR LE TERRITOIRE EN GÉNÉRAL, SUR SES ÉVOLUTIONS.

- Ressources et handicaps du territoire pour les enfants, et en général (éducation/formation, emploi et économie, loisirs, transport, logement, santé, etc) ;
- Connaissances, regard et avis porté sur les associations culturelles et sportives et autres structures ;
- Quelles évolutions positives ou négatives perçoivent les parents sur le territoire de l'intercommunalité.

3 | RECUEILLIR DES PROPOSITIONS DES PARENTS QUANT À DES ACTIONS POUVANT ÊTRE MENÉES.

- Quelles actions prioritaires pour les enfants et les jeunes sur le territoire?
- Propositions d'actions par les parents. Quelles actions pouvant être menées (ou du moins initiées) par les parents, les jeunes, des associations, etc.

QUATRIÈME PHASE :

SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE, PRÉCONISATION ET RESTITUTION

Cette phase est cruciale dans le cheminement de la démarche. Car elle nourrit la réflexion collective à partir des trois regards qui seront croisés : celui de l'élu avec celui de l'acteur local et enfin celui du jeune lui-même.

L'estimation des trois regards peut dans quelques thématiques être identique, mais le croisement peut aussi révéler des « vides », des absences d'opinions ou d'estimations ou des contradictions et oppositions sur l'appréciation d'une question posée ou d'un problème relevé.

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 4 :

SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE, PRÉCONISATION ET RESTITUTION

- Réalisation d'un document de synthèse croisant les trois estimations : élus, acteurs et jeunes.
- 1ère Réunion des élus du comité de pilotage: présentation de la synthèse de l'auto-diagnostic et débat sur les orientations.
- 2e Réunion du comité de pilotage avec Territoires Conseils afin de finaliser le diagnostic et les préconisations. Préparation matérielle de la réunion de restitution.
- Réunion finale de la restitution publique auprès des personnes associées.
- Réunion bilan de la démarche jeunesse avec le Comité de Pilotage et Territoires Conseils.

5 | APRÈS LA DÉMARCHE : QUELLE ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE [12]

CHANGEMENT DE REPRÉSENTATION ET DE PERCEPTION SUR LA JEUNESSE

L'axe fondamental de la démarche est basé sur le paradigme du changement de représentation de la jeunesse au niveau des élus et des acteurs.

La démarche jeunesse et intercommunalité, proposée par Territoires Conseils, a eu des effets multidimensionnels dans les territoires accompagnés. À une ou deux exceptions près, le changement de perception sur la jeunesse est unanime, et ce changement est avant tout qualitatif:

1 | Il n'y a pas un statut singulier de la jeunesse, mais une pluralité de statuts. La jeunesse est donc plurielle. Quelques élus ont découvert que la jeunesse n'est pas celle qu'ils pensaient connaître avant la démarche. Des catégories sont visibles, d'autres sont moins visibles. La difficulté est d'appréhender l'ensemble de ces catégories de jeunesse dans le cadre de la démarche jeunesse, et plus particulièrement dans la phase opératoire de mise en place de la politique.

2 | De plus en plus d'élus considèrent que la jeunesse englobe les âges de l'enfance jusqu'à la fin des études secondaires. Le constat de cette évolution des représentations a conduit à des traductions opérationnelles en termes d'actions et de communication avec les jeunes.

3 | Quelques élus pensent que la jeunesse est une ressource, mais ce n'est pas une vision générale, car d'autres se focalisent seulement sur la jeunesse délinquante. Pourtant, la jeunesse ne se limite pas à cette catégorie minoritaire. Le changement de représentation a pu s'opérer parce que les élus ont pris du recul et notamment, en confirmant que ceux qui posent problème en termes d'incivilité ou d'actes de prédélinquance, sont une minorité.

4 | Il y a une forte évolution sur la globalité et la transversalité de la question de la jeunesse. De la sphère du temps libre, on s'ouvre vers d'autres questions qui touchent la vie quotidienne des jeunes comme la mobilité, la santé, le logement, etc.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS PRODUITES AVEC LA DÉMARCHE

On constate une autonomisation du secteur enfance jeunesse au sein de la collectivité, parfois une séparation du secteur enfance de celui de la jeunesse. Cette autonomisation s'accompagne d'une légitimation de ce secteur. Comme on peut le voir dans d'autres collectivités périurbaines, rurales, urbaines, il y a une autonomisation du secteur enfance jeunesse avec la désignation d'un élu en charge de ces questions. Elle devient spécifique et se spécialise sur cette intervention de l'action publique locale sur la question enfance jeunesse ou la jeunesse uniquement.

L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE RURALES ET PÉRIURBAINES

On constate deux évolutions au niveau des principales orientations un socle de base autour du temps libre. Ce socle est largement partagé,

12 Les données présentées dans ce chapitre sont issues de l'enquête par questionnaire réalisée fin de l'année 2012 auprès des territoires accompagnés par Territoires Conseils.

fortement légitimé et ce n'était pas le cas il y a une trentaine d'années. Des dispositifs ont permis cette avancée, le contrat éducatif local, le contrat des CAF (Caisse des Allocations Familiales), le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). Le secteur a été consolidé par le recrutement de professionnels. On constate une prise de compétences communautaires notamment sur des activités extrascolaires. Après un effort conséquent, une communauté de communes accompagnée par Territoires Conseils est parvenue à harmoniser l'offre d'accueil locale. C'est une préoccupation largement partagée par les élus. Cet investissement ne peut s'effectuer que de façon progressive, car c'est une question complexe.

DU SOCLE DU TEMPS LIBRE...

1 | De nouvelles catégories d'âge sont prises en compte. L'adolescence est une préoccupation majeure. Des interrogations se développent sur l'accompagnement du temps libre pour les 15-18 ans mais aussi sur les 15-25 ans. L'approche porte sur un accompagnement de projets pour ces derniers.

2 | Ce temps libre largement partagé s'est traduit par la rédaction d'un projet éducatif local sur deux ou trois intercommunalités dans le cadre de la démarche jeunesse animée par Territoires Conseils. Il a aussi pris en charge la question de la réduction d'inégalités d'accès aux activités. Des intercommunalités ont traité les questions d'accessibilité au sens large, c'est-à-dire l'accès financier, géographique, culturel, l'habitude de pratiquer une activité ou non, le piano par exemple ou bien le football, l'accessibilité pédagogique avec la manière de présenter et d'enseigner les disciplines artistiques ou culturelles. Quelques territoires ont appréhendé toutes ces dimensions en tant que frein à cette accessibilité.

3 | Des orientations ont été prises pour consolider le temps libre en développant l'information et la création d'espaces jeunes. Des réflexions se développent pour harmoniser la gestion d'accueil de loisirs sans hébergement. Cette gestion peut être communautaire ou communale. Des intercommunalités ont développé des coopérations, des coordinations entre les communes membres sans aller jusqu'au transfert. D'autres intercommunalités ont réalisé le transfert de compétences afin de faciliter la gestion et l'harmonisation territoriale de l'offre d'activités au bénéfice des enfants et des jeunes.

4 | Dans une Communauté de Communes, une importante expérimentation a été mise en place avec l'animation de proximité (animation auprès des adolescents et jeunes dans les villages en milieu rural). Des réflexions ont été menées sur l'évolution de l'accompagnement des adolescents avec la prise en compte d'une dimension de prévention. Dans un autre territoire, ces réflexions ont abouti à la séparation en deux services, un service prévention et un service animation.

5 | Dans une autre intercommunalité, en matière de gestion des centres de loisirs, le transfert s'est fait presque d'une manière concomitante à la démarche jeunesse et Intercommunalité.

... AUX POLITIQUES JEUNESSE OUVERTES AUX QUESTIONS TRANSVERSALES

L'ouverture vers les questions transversales liées à la jeunesse apporte de la nouveauté dans les territoires. La démarche a été d'un apport fructueux, même si des intercommunalités avaient déjà un investissement sur la question de l'emploi des jeunes et de l'organisation des « forums métiers ». Des élus et des acteurs locaux ont pris conscience qu'ils devaient s'investir davantage sur l'emploi, sur la mobilité avec le transport à la demande ou le transport en fonction des activités.

Une autre question intéresse l'ensemble des territoires avec le développement des conduites addictives. Cette dernière a encouragé les élus à mettre en place des actions de prévention en la matière. Une communauté de communes a mis en place une orientation basée sur la prévention de la délinquance. Ailleurs, c'est l'investissement dans le secteur du logement des jeunes est un facteur-clé de l'accompagnement à l'autonomie de la jeunesse sur vos territoires.

ANALYSE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE PRODUITE PAR LA DÉMARCHE JEUNESSE

Cette politique jeunesse et intercommunalités se construit autour des six sphères suivantes :

La sphère du pilotage

Pour produire des orientations, des changements de représentation et des projets, il est essentiel de disposer d'un élu référent et d'un technicien en charge du pilotage de ce secteur.

Le pilotage peut prendre différents aspects : création de services intercommunaux, des recrutements en ressources humaines. Les services jeunesse ont été réorganisés. L'offre d'accueil des 3-17 ans a été harmonisée sur l'ensemble du territoire et non plus sur une partie seulement. Les réunions de coordination avec les acteurs ont été pérennisées, c'est un élément-clé du pilotage dans les territoires.

Pour les intercommunalités qui ont la chance d'avoir un collège, des partenariats ont pu se développer avec le collège comme outil de pilotage. Et c'est souvent ce partenariat qui peut être une base pour une politique en direction des adolescents. Toutefois, ce type de partenariat repose exclusivement sur la posture du Principal du collège.

Il semble indispensable de pérenniser le groupe de pilotage ou de la commission enfance jeunesse pour suivre la mise en œuvre et l'application de la nouvelle politique jeunesse.

Ainsi, un territoire réalise un point d'étape, tous les deux ans, avec l'ensemble des acteurs afin de suivre et de pérenniser les actions.

La sphère de l'animation

Des intercommunalités se sont investies dans de nouveaux espaces-jeunes autour de la problématique « adolescence », celle des 12-15 ans, ou des 12-18 ans. Des espaces jeunes ouverts pour les plus âgées, les 16-20 ans, sont aussi à l'étude.

Des intercommunalités ont développé des camps de vacances destinés aux adolescents. Cela existait déjà ailleurs. Des PIJ (Point d'Information Jeunesse) ont été ouverts. En Aveyron, une journée annuelle de l'adolescence a été créée avec beaucoup d'activités, des questionnaires, des débats avec les élus. Des journées d'activités autour du sport et de la culture ont été organisées, des journées annuelles qui permettent de rendre visible ce que fait la jeunesse dans sa pluralité tout au long de l'année.

Dans une autre intercommunalité, une animation dite de proximité a été expérimentée. Une présentation a été faite dans le cadre d'un séminaire annuel de Territoires Conseils sur l'évolution du métier d'animateur. Cette action montée localement en partenariat avec le centre social et le Conseil général s'appuie sur quatre animateurs. Ils disposent de deux minibus et d'un budget de fonctionnement. Cette expérimentation est organisée autour d'un dispositif de pilotage et d'évaluation comité directeur technique, comité de pilotage, cellule d'évaluation continue.

La sphère des équipements

Dans des intercommunalités, des projets de City Stades ont été réalisés. Par exemple, une intercommunalité de la Drôme qui comprend huit communes s'est vue dotée de huit City Stades. Le coût financier est très important.

Ailleurs ce sont des Skate Parks.
Une intercommunalité a mis en place ce type d'équipement pour favoriser la pratique ludique du sport.

La sphère des actions transversales

Un nombre non négligeable d'intercommunalités se sont investies dans la question de l'emploi par une adhésion à une mission locale. Cela permet d'avoir un lien avec l'organisme d'insertion et de disposer d'un levier pour intervenir sur cette question. La création de réseau d'entreprises notamment, afin de gérer les demandes multiples en particulier la problématique récurrente pour des stages de formation.

En matière de santé, a été créé un Comité local de prévention des addictions avec aussi quelques actions de prévention. Sur la question du logement, une communauté de communes a travaillé en partenariat avec le Conseil général. Ils ont aujourd'hui une résidence habitat jeunes en construction qui sera gérée par l'ALJT (Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs). Une autre intercommunalité s'interroge sur une offre de logement adaptée aux jeunes apprentis.

La sphère de la mobilité

Sur cette question, une intercommunalité a créé un service de navettes vers les gares afin de faciliter la mobilité des jeunes.

Des territoires créent des sites de covoiturage, des services de transports selon les activités. C'est une solution technique qui se développe dans nombre de territoires.

La sphère de la parentalité

Cette question est prise en charge en lien avec d'autres acteurs importants et aussi légitimes dans ce domaine, le Conseil général et les CAF, mais aussi avec la problématique de développement des actions intergénérationnelles. Il est vrai que les liens intergénérationnels caractérisaient les villages et le monde rural. Mais ces liens tendent aujourd'hui à se fragiliser sans toutefois disparaître complètement.

CHANGEMENT DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE JEUNESSE SUITE À LA DÉMARCHE

Dans une intercommunalité, il y a eu un changement très important, la réflexion sur l'animation et la prévention a abouti à la séparation du département jeunesse en deux services, l'un dédié à l'animation et l'autre dédié à la prévention. Sur la démarche du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, les intercommunalités ont consolidé des actions mises en place par sept d'entre elles. Il faut noter que ce sont le département et la région qui ont mis en place, en tant que partenaires de la démarche, les préconisations qui ont émergé sur la phase 4 de la démarche autour de la question de l'accessibilité financière et géographique pour le sport et les loisirs. Ce territoire, le Pays de la Baie du Mont Saint Michel, travaille aujourd'hui à la création d'un réseau d'acteurs dans le domaine de la jeunesse et de la culture.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

En premier lieu, le financement, ce n'est pas une surprise surtout dans le contexte actuel. Le manque de volonté politique d'une partie des élus, qui perdure encore.

L'absence de compétence communautaire pour ceux qui n'ont pas fait de transfert, car il est difficile d'harmoniser une politique sans transfert.

Enfin, la transversalité nécessite des moyens et une expertise très complexe.

L'aggravation des difficultés sociales et notamment, en matière de mobilité qui fragilise la fréquentation d'activités et le déplacement des familles et des enfants.

PERSPECTIVES DES POLITIQUES JEUNESSE INTERCOMMUNALES

Des territoires travaillent sur la consolidation des réseaux d'acteurs, la renégociation des relations avec les associations et les centres sociaux présents sur les territoires. Il y a une sorte d'adéquation entre les nouvelles orientations et l'intervention de ces acteurs, la création d'observatoires, la valorisation de projets jeunes, la construction d'équipements, la construction d'équipements, d'une école de musique, d'un centre de loisirs. Ceci contribue fortement à la structuration du territoire.

Au travers des réponses des intercommunalités sur le volet de la structuration de la politique jeunesse, trois concepts opératoires sont au cœur des enjeux :

- La question des représentations des élus et de la volonté politique, cela reste le socle de base, la possibilité ou pas d'imaginer et de piloter une politique jeunesse communautaire.
- La mobilité et l'harmonisation territoriale, un enjeu central pour nos territoires. D'autant plus qu'un nombre non négligeable d'intercommunalités ont fusionné ou ont rattaché des communes isolées. De nouveaux territoires émergent avec des niveaux d'intervention en direction de l'enfance jeunesse très différents. Un travail d'harmonisation se révèle nécessaire pour les prochaines années.
- Et pour finir, une interrogation sur la question de la place (aujourd'hui encore modeste) du jeune lui-même en tant qu'acteur dans la définition d'une politique jeunesse.

PAROLES D'ÉLUS ET DE TECHNICIENS SUR DEUX TERRITOIRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONQUES-MARCILLAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CONQUES-MARCILLAC

12 communes | 11 870 habitants | Aveyron

Bernard LEFEBVRE
Vice président en charge
de la démarche enfance-jeunesse
blefebvre.mairie@orange.fr

Marielle MOULY
Direction du développement
m-mouly@cc-conques-marcillac.fr

(Interviews réalisées en septembre 2017)

DE L'INTÉRÊT DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHE

Quelle a été votre principale motivation à vous lancer dans la démarche ?

Élu ››› Lors d'un bureau des maires, nous avions évoqué la situation des écoles, bien que n'ayant pas compétence mais nous partagions un problème d'effectifs dans nos établissements. Nous en avons conclu que nous avions peu d'actions pour rendre nos communes attractives vis-à-vis de la jeunesse. De là, l'EPCI m'a missionné pour mener une réflexion sur le sujet.

Agent ››› La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a montré de grandes disparités sur le territoire car la moitié des communes disposaient d'accueils de loisirs et ont donc pu proposer des TAP plus facilement que les autres communes. Cela a donné envie d'introduire plus d'harmonie et de coordination.

Aviez-vous déjà tenté une autre approche ?

Agent ››› Nous avions commencé à rédiger un cahier des charges dans l'idée de travailler avec une université rurale ou un consultant, mais nous avons tout arrêté lorsque nous avons eu connaissance de la démarche proposée par Territoires Conseils car elle avait l'avantage que les élus et les acteurs étaient à la manœuvre et non téléguidés.

Quelles étaient justement vos attentes et vos craintes par rapport à la démarche?

Élu ››› Nous connaissions déjà la méthode de Territoires Conseils. Nous ne savions pas en revanche que cette méthode se déroulait aussi sur une thématique comme la jeunesse.

Agent ››› Mon attente était que les acteurs prenant part à la réflexion se l'approprient et que le résultat soit vraiment le fruit d'une réflexion collective. Il m'importait aussi que les jeunes soient réellement impliqués, même si j'avais conscience que ce ne serait pas la partie la plus facile.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

En quoi avez-vous été bousculés dans votre façon de faire ?

Élu ››› Nous sommes partis trop vite. Nous n'avions pas bien compris le tempo. Notre erreur a été d'interpréter la méthode en voulant mâcher le

travail de réunion. Or il fallait démarrer à nu et surtout faire parler les interlocuteurs. Mais Saint Bernard (sic) nous a rapidement remis sur le bon chemin. Une fois que nous avons bien compris le découpage des étapes, nous avons bien avancé.

Agent ››› Les élus souhaitaient que l'on remette à plat les besoins des 0 à 3 ans et donc que l'on mène de front ces deux démarches. Nous pensions pouvoir le faire mais l'équipe de Territoires Conseils nous a prévenus que cela risquait de se télescoper. Nous l'avons écouté.

Y a-t-il eu des étapes plus compliquées ? Était-ce une surprise ?

Élu ››› Nous avons bénéficié de la présence d'un stagiaire en master 2 qui nous a aidés dans la rédaction des comptes rendus, des plans d'action. Nous avions grâce à lui en quelque sorte une personne dédiée à la démarche et je crois que c'est un plus.

L'étape consacrée aux conseils municipaux a été éprouvante car les réunions devaient se tenir le soir si l'on voulait toucher tous les élus. Il nous tardait alors de passer à l'étape suivante !

Agent ››› Il y a des étapes plus chronophages que d'autres. Celle de la mobilisation des jeunes a été la plus compliquée pour un territoire rural comme le nôtre. Capter les jeunes et échanger avec eux a pris du temps mais nous y sommes parvenus grâce aux collèges, clubs sportifs, les écoles de musique. Nous avons été jusqu'au lycée agricole d'un territoire voisin, sans oublier les espaces emploi formation pour toucher aussi les jeunes en insertion.

Avez-vous eu le sentiment de faire face à des échecs ou des difficultés ? Comment les avez-vous dépassés ?

Élu ››› Je ne parlerai pas de difficultés ou d'échecs mais en revanche nous avons pu être désarçonnés ou surpris par certaines remontées d'informations. Comme d'apprendre que les élus ce n'est vraiment pas la tasse de thé des jeunes ! Ils sont coupés de leurs élus, même ceux de leur commune. Ils ne s'estiment pas considérés, surtout dès lors qu'ils quittent le collège. Le milieu associatif ne prend pas mieux le relais ; les comités des fêtes s'écroulent les uns après les autres car il n'y a plus de jeunes dans leurs membres !

Agent ››› Les jeunes nous ont fait comprendre qu'on ne leur laissait pas de place, par exemple dans les comités des fêtes. Dès lors qu'ils continuent leurs études au lycée ou à l'université, cela devient difficile pour eux d'être force de proposition, ils se sentent mis à l'écart de leur collectivité.

Sur quels points/étapes les élus ont-ils été les plus impliqués et, au contraire, les plus en retrait ?

Élu ››› Aller dans les conseils municipaux nous a permis de toucher tous les élus et non seulement ceux d'un bureau de maires. Cela a été très intéressant car beaucoup ne s'étaient tout simplement jamais intéressés aux jeunes de notre territoire et découvraient presque leur existence. Ils sont ensuite venus également nombreux et fidèlement aux réunions de reporting.

Et la participation des jeunes : satisfaisante, décevante, surprenante ?

Élu ››› Ce fut déjà une grande satisfaction de réussir à les rassembler. Nous en avons rencontré une soixantaine au total. Nos échanges avec eux ont été remarquables. Ils ont parlé franchement et nous en avons tenu compte.

Agent ››› Je l'ai trouvé à la fois satisfaisante et enrichissante car les jeunes ont été force de proposition. Leurs propositions sont en général raisonnables et simples (comme des locaux pour se retrouver, des endroits où rencontrer des élus pour leur soumettre des projets) même si certaines peuvent sembler farfelues (comme la demande d'une tyrolienne.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

Que savez-vous de plus/de mieux/de différent aujourd'hui sur les jeunes/la jeunesse de votre territoire ?

Élu ››› Que les jeunes ont envie d'indépendance, en particulier les jeunes filles qui souhaitent se détacher de leurs parents sur certains sujets comme celui de la santé. Nous avons tous oublié que nous avons eu des enfants qui ont eu besoin également de se détacher…

Agent ››› Parler de la jeunesse, c'est finalement grossier car trois années font d'énormes différences à leurs âges. Leur regard sur le territoire n'est pas des plus positifs, ils ont tendance à ignorer ce qu'il s'y passe, notamment les animations sportives et culturelles. Pour autant, ils ont remis en cause des préjugés à leur égard, comme le fait qu'ils ne voulaient pas s'investir dans la vie locale.

Sur quoi la démarche a-t-elle concrètement débouché en termes de projet ?

Élu ››› En préalable à la mise en œuvre d'un plan d'actions, nous avons recruté un coordinateur jeunesse. Cela a été rendu possible grâce à notre contrat enfance jeunesse (signé avec la CAF et la MSA). Nous avons associé la CAF et la MSA tout au long de la démarche et je crois que cela a participé à les impliquer sur la durée.

Agent ››› Les élus ont retenu 4 priorités. La première concerne le besoin de pilotage de la politique enfance jeunesse sur notre territoire et de mieux communiquer en direction des jeunes et des acteurs de la jeunesse. La deuxième vise la recherche d'une offre éducative (scolaire, péri, extra) de qualité et de proximité grâce à la mutualisation notamment entre les ALSH. La mobilité est la troisième priorité, suivie du lien social et des questions de santé. À partir de ces priorités, nous avons défini un plan d'actions sur trois ans, hiérarchisé et budgété, que nous ajustons au fur et à mesure.

BILAN

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette expérience ?

Élu ››› Cette expérience a été éprouvante mais elle s'est conclue sur une grande satisfaction car le projet a été voté à l'unanimité, ce qui est rare sur des projets qui induisent des dépenses sur plusieurs années ! Malgré quelques critiques, tout le monde a admis que pour la jeunesse, il fallait se lancer.

Agent ››› En allant au plus près des élus, la démarche a permis de faire cheminer même ceux qui n'étaient pas sensibles au sujet.

Et s'agissant du rôle de Territoires Conseils, quelle critique pourriez vous leur faire ?

Élu ››› J'aurai aimé pouvoir retrouver les territoires que nous avions rencontrés lors de la première réunion à Paris, pour voir comment chacun avait cheminé, échanger nos expériences, nos projets. J'aurai par ailleurs parfois souhaité que Territoires Conseils nous donne davantage d'analyse de fond sur certains sujets car tous les élus ne sont pas sensibilisés à la thématique et nous aurions ainsi pu plus sûrement les convaincre.

Agent ››› La démarche est plutôt bien rodée et donc plutôt confortable à suivre. Nous avons été bien guidés. Il faut juste veiller au risque du copié-collé qui nous ferait passer à côté des particularités d'un territoire. L'accompagnement méthodologique doit aussi prendre en compte le fait que l'enjeu pour nous est qu'un maximum d'élus s'accaparent la démarche. C'est la condition pour la mener jusqu'au bout. C'est pourquoi nous nous sommes permis quelques reformulations du canevas prévu pour les rencontres avec les élus, soit pour supprimer du jargon soit pour élaguer des questions trop en décalage avec notre contexte.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST

49 communes | 70 000 habitants | Loire

Georges SUZAN
Membre de la commission jeunesse, ancien vice président délégué à l'enfance jeunesse de la CC de Balbigny.

Vincent CHAUTARD
Coordinateur Enfance-Jeunesse
v.chautard@forez-est.fr

(Interviews réalisées en novembre 2017)

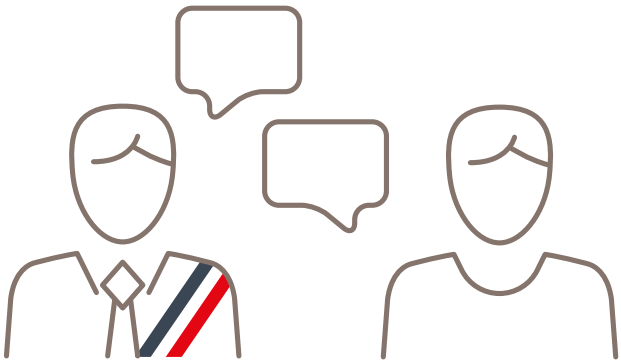

DE L'INTÉRÊT DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHE

Quelle a été votre principale motivation à vous lancer dans la démarche ?

Élu ››› C'est vraiment le résultat d'une volonté politique, de la nouvelle équipe, élue en 2014. J'ai été chargé à l'époque de la délégation enfance-jeunesse, c'était la première du genre. Nous devions tout créer. Nous savions que nous avions besoin d'une aide pour conceptualiser cette politique, prendre le temps du diagnostic, et construire un projet à partir de là. Nous avons commencé par recruter un coordinateur enfance jeunesse. Cela correspondait à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous avions déjà un contrat enfance jeunesse avec la CNAF. Nous sommes allés le coordinateur et moi à Paris à une journée de travail organisée par Mairie Conseils pour nous expliquer cette démarche. C'était ce dont nous avions besoin.

Quelles étaient vos attentes et aviez-vous des craintes ?

Élu ››› Je suis maire depuis 2004 et je constatai, comme mes collègues, la déshérence des jeunes dans nos communes, l'absence de projets en leur direction et leurs critiques sur l'inanité de nos villages. Comment répondre à cette demande, sachant qu'il faut décrypter aussi ce qu'elle cache peut-être ? Résoudre la question en ouvrant un local, cela revenait un peu à se débarrasser du problème. Nous voulions au contraire prendre le temps et surtout construire quelque chose avec les jeunes. Je n'avais aucune crainte car je me sentais dans l'obligation de mettre en place cette politique. En revanche, des collègues se sont inquiétés des dépenses que cela risquait d'engendrer.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

Avez-vous été bousculé dans vos pratiques? et en quoi la démarche a-t-elle modifié votre façon de faire ?

Agent ››› Cela fait quinze ans que je travaille dans les politiques de l'enfance et de la jeunesse, mais c'était la première fois que je travaillais avec Mairie-conseils. J'avais donc réalisé déjà pas mal de diagnostics, mais c'est la première fois qu'on a pu commencer par un temps pour travailler sur les représentations. Ce temps a été hyper précieux et très riche. Souvent, les côtés matériels et financiers polluent ou contrarient les objectifs de fonds, mais

grâce à ce temps-là, nous avons pris le temps de comprendre de quoi on parlait. À la fin d'ailleurs, il était marquant de constater que l'on ne parlait plus de la jeunesse mais des jeunesses du territoire. Cette première phase nous a permis de créer une culture commune qui a fondé les bases de nos réflexions. Cela a été un travail à la fois individuel et collectif dans chaque commune, on a arrêté les «on-dit» pour voir la réalité, avec recul.

Plus globalement, je craignais que la démarche s'essouffle, que les élus se fatiguent ou se lassent. Il est clair que la dynamique des premières réunions s'est un peu étiolée dans le temps, mais le noyau dur est resté très soudé et la restitution des travaux a permis, in fine, de relancer la dynamique.

Élu ››› Je reconnais que j'étais sceptique sur la volonté réelle de l'ensemble de mes collègues à réfléchir ensemble sur cette politique. Or, ce qui a été notable, et intéressant sur la durée, c'est que chaque commune a dès le début nommé une délégation d'élus pour travailler sur la démarche. Nos 13 communes étaient représentées dans une commission. Cela a fonctionné jusqu'au bout.

Y a-t-il eu des étapes plus compliquées ? Était-ce une surprise ?

Agent ››› L'étape de rencontre avec les jeunes a été marquante. Nous avions fait le choix que des binômes d'élus aillent les interviewer, en mixant les communes d'origine pour avoir des regards différents. La difficulté a été de combiner ces plannings avec les agendas des élus. Ce qui n'a pas été simple, c'est aussi d'appréhender des groupes de jeunes plus informels.

Élu ››› J'évoquerai plutôt des phases que des étapes. À la phase de découverte a succédé celle d'appétence. Il y a effectivement toujours eu un noyau dur qui a toujours cru à la démarche et a participé. Si à certains moments, certains d'entre nous ont montré plus ou moins d'appétence, en revanche, je n'ai pas ressenti d'essoufflement.

La fusion de vos EPCI en cours de démarche a t-elle compliqué les choses ? retardé vos réflexions ou les a rendus caduques ou prématurées ?

Élu ››› Dès l'instant où nous avons su que nos communautés devraient fusionner, nous nous sommes posés la question de nos travaux, mais il a été inconcevable pour nous tous de passer par pertes et profits les réflexions sur lesquelles nous nous étions déjà bien engagés.

Quand les élus ont-ils été le plus impliqués ou, au contraire, le plus en retrait ?

Agent ››› Les élus du noyau dur se sont très impliqués, tout au long de la démarche. Ils ont particulièrement su mobiliser leurs collègues moins sensibles à la problématique. Ils ont encore témoigné un fort engouement lors de la dernière étape, celle de restitution. C'était peut-être aussi en réaction au risque de se sentir désinvestis au premier sens du terme du fait de la fusion avec d'autres EPCI. Ils ont eu la volonté de transmettre leur travail à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

Élu ››› J'ai encore en mémoire les questions de mes collègues me demandant : « c'est quand la prochaine réunion ? ». Nous voulions avancer, et nous nous stimulions les uns les autres ; avec beaucoup d'envies. Cela m'a surpris mais beaucoup ravi.

Avez-vous grâce à la démarche rencontré de nouveaux partenaires ? Amélioré vos relations avec d'autres ?

Élu ››› C'était la première fois que nous réunissions au même endroit les partenaires de la jeunesse. C'était magnifique car cela n'est pas simple, mais c'est surtout extrêmement riche. J'ai encore en souvenir l'intervention d'une infirmière parlant des questions de genre garçon-fille, de sexualité et des questions que cela posait aux jeunes. C'était un sujet que nous n'avions ni évoqué ni envisagé. Elle a surpris beaucoup de monde par ce qu'elle nous a raconté, et appris. C'est la richesse de ce travail de mise en commun, le partage des connaissances.

Agent ››› C'était finalement la première fois que les gens se réunissaient pour parler d'un public et non d'un dispositif. Les élus ont pris conscience des potentiels de leur territoire. Ils ont eu en face d'eux des gens motivés, dont le discours était : "faites-nous confiance et faites confiance aux jeunes". Cela a été une vraie bouffée d'oxygène, un déclic pour voir les choses sous l'angle d'une dynamique, de potentiels, de compétences. Bref, envisager des solutions avec enthousiasme. Ce qui n'a pas empêché de pointer les vrais manques du territoire. Le diagnostic a mis élus et acteurs face aux impasses et verrous également.

Et la participation des jeunes : satisfaisante, décevante, surprenante ?

Agent ››› Elle a été très positivement accueillie par les élus, déjà car ils ont eux mêmes rencontré les jeunes, sans filtres. Je me souviens que l'on mettait plus de deux heures à débriefer…

Élu ››› J'aurai aimé qu'il y en ait encore plus! Car certaines tranches d'âge étaient moins représentées. J'aurai aussi aimé entendre des jeunes qui ont moins de capacité à s'exprimer, qui sont davantage dans leur grotte. C'est ma seule insatisfaction.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

En quoi la connaissance de la ou des jeunesses de votre territoire a-t-elle évolué? S'est-elle améliorée ?

Élu ››› J'avais bien des notions sur les jeunes de mon territoire mais pas ceux des communes voisines. Je ne connaissais d'ailleurs pas forcément non plus les activités qui étaient menées sur ces autres communes. Donc j'ai forcément découvert des choses. Nous n'avons pas échappé à certains a priori sur le fait que ce serait bien que ces jeunes travaillent déjà avant de réclamer, qu'ils n'ont qu'à se prendre par la main etc. Mais les jeunes ont aidé à ébranler ces a priori. Je sais aussi que même si certains travaux se sont limités au noyau dur, forcément, cela a des retombées locales car chacun a fait le relais auprès de ses collègues.

Agent ››› Je me souviens de ces mots d'un élu : « nos jeunes ont du talent ». Car effectivement les élus ont appris un tas d'actions mises en œuvre par les jeunes, dont beaucoup d'informelles, qu'ils ne soupçonnaient pas. Il y a donc eu une prise de conscience que les jeunes n'étaient pas que des « branleurs », de même qu'ils n'étaient pas si déconnectés de tout, mais qu'en revanche, des élus pouvaient être déconnectés de certaines réalités !

Sur quoi la démarche a-t-elle concrètement débouché en termes de projet ?

Agent ››› C'est la difficulté de la démarche, si ce n'est son écueil. La suite donnée à notre démarche a été bousculée par la fusion d'EPCI. L'une de nos questions porte sur le fait de séparer les préconisations à l'échelle des communes de celles à l'échelle globale de la nouvelle intercommunalité. Donc remettre les pistes de travail au nouvel exécutif. La mise en place de juniors association peut par exemple se faire à l'échelle d'une commune ou en projet entre deux-trois communes, tandis que le sujet de la mobilité doit plus justement être traité par l'intercommunalité. En tant que technicien, je suis dans un flou relatif, mais ce temps d'incertitude n'est pas lié à une non volonté politique mais au temps nécessaire à la construction de la nouvelle intercommunalité. J'ai confiance dans le fait que lorsque cela repartira, cela repartira de plus belle. En revanche, je ne sais pas comment les autres acteurs, associatifs, institutionnels et jeunes, vivent cette temporalité…

Élu ››› La démarche s'est terminée en juin 2017. Nous sommes encore dans l'entre deux. La nouvelle CC a pris la compétence enfance jeunesse dès sa création. C'est déjà un pas énorme. Nous sommes maintenant de nouveau devant l'obligation à faire. Nous avons une partie du diagnostic puisque deux ex CC avaient fait ce travail, dont la nôtre avec Mairie conseils. Un nouveau diagnostic va être lancé, plus technique et sociologique, autour des familles. J'espère qu'il apportera autant de qualité et de sensibilisation des élus. Cette période de latence n'est pas simple. Mais cela ne doit pas empêcher des communes de mettre en marche des projets, seules ou à plusieurs.

BILAN

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette expérience ? Quelle critique faites-vous du rôle de Territoires conseils

Élu ››› Territoires conseils a une réputation qui fait que l'on s'appuie avec aisance sur eux. Leur démarche vient crédibiliser une démarche politique, et cela nous donne de la force. En plus c'est gratuit. C'est donc magnifique. Nous avons gagné en expertise et en connaissances. L'équipe a été à l'écoute et fer de lance.

Agent ››› L'impact de cette démarche auprès des élus notamment est assez impressionnant. Ce que nous n'aurions pu avoir si nous l'avions mené entre techniciens. La démarche bouscule, mais avec bienveillance, car il y a toujours explications et arguments. Les deux maîtres d'œuvre offrent une vraie conduite, tout en laissant la place. S'il fallait retenir une critique, c'est peut-être la rigidité du cadre parfois, quand, par exemple, pour dix minutes de retard, le témoignage d'un jeune est écarté.

POLITIQUE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉS

Présentation de huit fiches synthèses de la démarche « Politique jeunesse et intercommunalités » réalisée avec des intercommunalités entre 2015 et 2019

- CC **LA VEYLE** - 01
- CC **DU BARSÉQUANAIS EN CHAMPAGNE** - 10
- CC **DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE** - 42
- CC **DU VAL D'AMOUR** - 39
- CC **MARCILLAC CONQUES** - 12
- CC **LOIRE LAYON AUBANCE** - 49
- CC **DU PAYS D'AUDRUICQ** - 62
- CC **ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE EN PÉRIGORD** - 24

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LA VEYLE - 01

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
21 800 habitants

Date de création :
1er janvier 2017, création issue de la fusion des communautés de communes du canton de Pont-de-Veyle et des Bords de Veyle1.

Nombre de communes :
18 communes

Siège et nombre d'habitants :
Pont-de-Veyle, 1 600 habitants.

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

15 JANVIER 2019
Présentation de la démarche

04 MARS 2019
Phase 1

11 AVRIL 2019
Phase 2

AVRIL – MAI 2019
Phase 3

04 JUILLET 2019
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

- Réforme territoriale : création de la nouvelle CC au 1er janvier 2017
- Deux projets éducatifs
- La population, les jeunes évoluent...

LES AXES STRATÉGIQUES ET PRÉCONISATIONS

MOBILITÉ

- Aider au financement partenarial du permis en impliquant les jeunes
- Faciliter la mobilité pour favoriser l'accès aux activités
- Travailler en lien avec le PLUI pour le réseau de voie douce
- Accentuer les offres d'activités décentralisées
- Permis citoyen
- Navettes estivales et le mercredi pour aller sur les activités

PARENTALITÉ ET RELATIONS JEUNES ET ADULTES

- Création d'un café parent (associatif, partenaires...)
- Création d'un café parent itinérant
- Information aux familles sur les différentes aides
- Renforcer les liens avec les CCAS et le service jeunesse

NUMÉRIQUE SMARTPHONE ET INTERNET

- Renforcer l'aspect éducatif au numérique par rapport aux enfants, mais aussi aux adultes
- Poursuivre la réflexion collective engagée au niveau de l'école primaire
- Envisager des actions de prévention au travers des réseaux sociaux comme l'action « les promeneurs du Net » soutenue par la CAF
- Information sur la loi en direction des ados
- Création d'une appli CCV

SCOLARITÉ ORIENTATION

- Renforcer l'aide pédagogique concernant les jeunes et familles en difficulté
- Renforcer le partenariat avec les collèges, mise en place de conventions tri-annuelles, collège de la réussite ?
- Mettre en place un cadre de travail coordination inter-académie ?
- Sensibilisation sur la question des stages sur le territoire
- Découverte des métiers. Job dating
- Renforcer des forums locaux liés à l'orientation
- Changer les mentalités par rapport à certaines formations
- Tisser des liens, inciter les partenaires à être pôles ressources
- Exemple « L'outil en main » possibilité pour valoriser certains métiers
- Être attentif à la mise en place de la réforme des lycées

FORMATION EMPLOI

- Création d'un PIJ. Rédaction CV, recherche de stages, ou tout autre questionnement
- Envisager la construction d'une coopérative de jeunesse des services en lien avec une association d'éducation populaire
- Centraliser l'ensemble des jobs d'été au niveau des collectivités pour les redistribuer selon des règles communes à tout le territoire

SANTÉ

- Proposer des rencontres avec le médecin formé en addictologie
- Renforcer l'aide pédagogique concernant les jeunes et familles en difficulté
- Maison des Ados à travailler, antenne à voir sur notre territoire
- Proposer plus d'informations sur les questions d'addiction avec un travail en commun des différents acteurs
- Prévention des addictions par les pairs

ENGAGEMENT ASSOCIATIF – CITOYENNETÉ

- Valoriser les actions jeunesse dans tous les domaines de la vie sociale (réussite scolaire, artistique, sportive, engagement, échanges, projets...).
- Organiser un évènement spécifique.
- Les amener vers un engagement dans des actions citoyennes
- Favoriser l'implication des jeunes

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Travailler, notamment sur les cours collectifs et les tarifs en écoles de musique pour permettre l'accessibilité à tous
- Rencontrer les associations qui ne proposent que des activités adultes afin d'en proposer pour les plus jeunes (ex. vélo...)
- Proposition de Cafés parents, local jeunes (itinérance du lieu d'animation)
- Aller vers les jeunes avec une activité, échanger, proposer quelque chose avec eux, même si ce n'était pas ce qui était prévu au départ
- Laisser choisir les Ados pour leurs activités (il fera l'effort pour se déplacer, il adhérera de ce fait.

COORDONNER LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ET JEUNESSE PAR LE BIAIS D'UN COPIL PARTENARIAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BARSÉQUANAIS EN CHAMPAGNE - 10

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
19 000 habitants

Date de création :
1er janvier 2017

Nombre de communes :
53 communes

Siège et nombre d'habitants :
Bar-sur-Seine,
3 000 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

10 JUILLET 2019
Présentation de la démarche

RÉUNION 10 OCTOBRE 2019
Phase 1

7 NOVEMBRE 2019
Phase 2

NOVEMBRE 2019
Phase 3

19 DÉCEMBRE 2019
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

- Une fusion des intercommunalités avec une compétence partiellement exercée sur le territoire.
- Une compétence partagée entre communes et intercommunalité qui produit une offre inégalement répartie sur le territoire.
- Une nécessaire réflexion sur les modalités d'exercice de la compétence à une plus grande échelle.
- Un projet politique à redessiner en concertation.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

FORMATION / SCOLARITÉ / TRAVAIL

- Organisation d'un forum « Métiers » avec collège/ lycée CFA sur le temps scolaire. Témoignages de jeunes qui sont en formation pour présenter les formations (dialogue plus simple) et témoignages de professionnels
- Créer du lien entre les acteurs/ Organiser un groupe de travail pour mettre en lien offre et demande
- Communiquer
  - sur Erasmus Plus (séjour à l'étranger pour les moins de 30 ans pour développer leur compétence et leur employabilité
  - sur le service civique (outil d'animation dans les villages autour de projets humanitaires, patrimoine, culture pour occuper les jeunes et créer/développer le patrimoine, le tourisme et la culture)
- Valoriser la création des mini entreprises de jeunes (initiative du collège Paul Portier)

LOISIRS ENCADRÉS / PRATIQUES SPORTIVES / CULTURE

- Création d'un lieu dédié spécifique pour la jeunesse avec une décentralisation (structure centrale et itinérance) Regrouper les adolescents autour de projets et/ou d'activités
- Communication sur l'offre de loisirs existante pendant la pause méridienne au collège par exemple
- Subventionnement des associations en contrepartie de la mise en place d'une politique tarifaire modulée en fonction du quotient familial des familles

ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES

- Création d'un lieu dédié spécifique pour la jeunesse
- Recenser l'ensemble des équipements

SANTÉ

- Prévention des conduites addictives par les pairs
- Accessibilité de la Maison des Adolescents de Troyes par une antenne locale
- Mesures en lien avec la jeunesse dans le Contrat Local de Santé

USAGES NUMÉRIQUES

- Passerelle entre les connaissances des jeunes en matière de numérique et les publics néophytes. Formations dispensées par des jeunes
- Fablab : conférence, vulgarisation entre les deux mondes (virtuel et réel), temps d'échanges entre parents et enfants sur les pratiques numériques pour réduire les écarts entre les générations, possible itinérance...
- Communiquer sur le dispositif « Promeneurs du Net » initié par la CAF

MOBILITÉ

- Créer un groupe de réflexions/propositions sur cette thématique
- Travaux en contrepartie du financement du permis de conduire : permis citoyen
- Plateforme de covoiturage locale sans contrepartie financière, mais avec des bons de réductions chez les commerçants par exemple

ÉDUCATION / PARENTALITÉ / RELATIONS À L'ADULTE

- Valoriser les compétences des jeunes, leurs initiatives, leurs engagements, leurs réussites scolaires ou professionnelles, leurs réalisations
- Créer des relations entre les élus et les jeunes ; Maires qui doivent aller à la rencontre des jeunes
- Se rapprocher de la CAF de l'Aube pour connaître le dispositif relatif aux actions liées à la parentalité
- Développer des liens avec des associations et groupes de parents tels que l'association Parendado

PILOTAGE/PARTENARIAT/COMMUNICATION DE LA POLITIQUE JEUNESSE

- Création d'un conseil communautaire de jeunes
- Proposer une réunion annuelle sur le territoire avec l'ensemble des associations de jeunesse, pour dans un premier temps, se rencontrer et se connaître et dans un second temps, travailler ensemble
- Recensement de l'existant (associations/structures et actions)
- Recensement des dispositifs départementaux et/ou régionaux d'aides aux jeunes
- Créer un groupe de travail pour créer des outils avec les idées des jeunes (supports, contenus, diffusion...) en direction des jeunes et des partenaires jeunesse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHÔNE - 42

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
14 100 habitants

Date de création :
28 décembre 1993

Nombre de communes :
16 communes

Siège et nombre d'habitants :
Saint-Symphorien-de-Lay,
1 900 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

02 OCTOBRE 2018
Présentation de la démarche

24 JANVIER 2019
Phase 1

21 MARS 2019
Phase 2

AVRIL – MAI 2019
Phase 3

25 SEPTEMBRE 2019
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

• Depuis la mise en œuvre de la démarche jeunesse à partir des années 2007-2008 par Territoires Conseils, les politiques intercommunales destinées à la jeunesse sont de plus en plus reconnues comme un enjeu pour la vie sociale.
• Les politiques jeunesse ont fortement évolué depuis ces six dernières années, en termes de préoccupations et d'organisations notamment (rythmes scolaires, transfert de compétences...)
• La COPLER s'est tout naturellement tournée vers cette démarche afin de se définir un socle commun de réflexion pour les prochaines années.

LES ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS STRATÉGIQUES

ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

- Pistes de réflexion / d'actions
- La question du coût pour les activités culturelles
- Micro-folies : espaces culturels artistiques muséographiques destinés aux territoires ruraux (accès musées, animations ludiques, Fablab...)
- Réfléchir à une articulation entre les écoles et la médiathèque dès l'école
- Développer des activités sportives et de loisirs adaptées aux attentes des jeunes filles
- Mise en place d'une carte « Pass' locale » incitative pour encourager l'accessibilité aux activités, en complément du « Pass' réseau TIL » (département) et du « Pass' Région »

MOBILITÉ

- Pistes de réflexion / d'actions
- Problématique qui est fortement ressortie
- S'interroger sur la mobilité (il existe des minibus à la demande)
- Se rapprocher de territoires qui mettent à disposition des véhicules (voiture électrique, trottinettes ...)
- Développer des navettes entre nos villages et vers la ville : transport à la demande
- Expérimentation/exemple : l'itinérance de certaines activités (un animateur va animer un site selon une programmation définie). Le « truck ados »
- Certains territoires accompagnent financièrement les jeunes pour passer le permis de conduire en échange de travaux d'intérêt général
- Développer le covoiturage : « BlablaCoPLER »

ÉQUIPEMENTS

- Pistes de réflexion / d'actions
- Développer de nouveaux équipements (parcours santé, accrobranches ...)
- Un conseil intercommunal de jeunes ou conseil municipal pourrait faire le tour des équipements existants

SCOLARITÉ ET ORIENTATION

- Pistes de réflexion / d'actions
- Travailler un partenariat avec le collège à travers une convention triennale
- Travailler un partenariat avec l'éducation nationale (RASED, psychologue scolaire...)
- La Communauté de Communes pourrait être partenaire à l'organisation des forums des métiers

FORMATION ET EMPLOI

- Informer les jeunes sur leurs possibilités d'accéder à un job d'été (âge légal, autorisation parentale, demande en mairie, au voisinage...)
- Travailler sur des emplois saisonniers pour les jeunes avec les communes
- Retravailler des partenariats avec la chambre des métiers et de l'artisanat, les entreprises locales ...
- Exemple d'un dispositif d'origine québécoise « Coopérative Jeunesse de Services » : c'est une association (budget, travail...) qui peut se développer avec des fédérations d'éducation populaire
- Centralisation de l'ensemble des offres de stages sur le territoire + diffusion de celles-ci

PARENTALITÉ ET RELATION À L'ADULTE

- Travail en lien avec le collège
- Concertation à renforcer entre les élus, les jeunes et les associations (rencontres régulières semestrielles ou annuelles, alternativement par secteur géographique, par thématique ...)
- Vision globale des adultes sur les jeunes : créer un moment annuel où l'on valorise ce que font les jeunes et montrer tout ce qui se fait en matière d'enfance et de jeunesse. Il faut que les élus et les parents soient identifiés

RELATION ENTRE LES JEUNES

- Travailler la mixité et le vivre ensemble
- Développer l'interconnaissance entre les jeunes du territoire
- Développer les échanges internationaux

INCIVILITÉS ET PRÉDÉLINQUANCE

- Maintien des actions de prévention : journée de la prévention annuelle organisée avec un ensemble de partenaires

PRÉVENTION / SANTÉ / BIEN-ÊTRE

- Travailler sur la prévention (ex. : lors des soirées, envisager des partenariats avec des associations comme Rimbaud/les Mousquetaires de la nuit ...)
- France Santé Publique a produit une méthodologie : la prévention par les pairs. Ce sont les jeunes qui produisent des outils de sensibilisation (ex. : EPCI Montesquieu (33), concours de vidéo autour de la prévention)

PILOTAGE, COORDINATION, COMMUNICATION : OUTILS POUR PRIORISER, PLANIFIER, ÉVALUER

- Réfléchir à un guide (site ludique spécifique aux jeunes) avec toutes les activités que l'on peut faire sur le territoire
- Réfléchir à de la prévention sur les réseaux sociaux dès le CM2 (lien avec la BPDJ) exemple : cyberbase : proposition de création artistique, vulgarisation du numérique, imprimante 3D (Fablab l'Hôpital Sur Rhins)
- Se former en tant qu'adulte sur les réseaux sociaux
- Panneau d'information au collège
- Pilotage avec des partenaires pour faire le point de la mise en œuvre de la politique jeunesse : comité de pilotage

PERCEPTION ET IMPLICATION SUR LE TERRITOIRE

- Prévoir des rencontres régulières (une à deux fois dans le mandat) entre les acteurs pour dynamiser le réseau partenarial
- L'engagement des jeunes peut se faire au travers des conseils municipaux et éventuellement la création d'un conseil communautaire pour les jeunes
- Créer les bourses aux projets liés aux jeunes en lien avec d'éventuels dispositifs de la Région ou du Département

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL D'AMOUR - 39

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
9 200 habitants

Date de création :
31 décembre 1993

Nombre de communes :
24 communes

Siège et nombre d'habitants :
Mont-sous-Vaudrey,
1 300 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

13 MARS 2017
Présentation de la démarche

DU 14 SEPTEMBRE 2017
AU 05 OCTOBRE 2017
Phase 1

RÉUNION AVEC LES ACTEURS
06 DÉCEMBRE 2017
Phase 2

JANVIER À FÉVRIER 2018
Phase 3

26 SEPTEMBRE 2018
Phase 4

Le Val d'Amour Communauté de communes

LES AXES STRATÉGIQUES RETENUS

LES GRANDS PRINCIPES DE LA POLITIQUE JEUNESSE

- La mise en place d'actions itinérantes au vu de la configuration du territoire
- La mobilisation des jeunes en tant qu'acteurs associés à la vie de leur territoire
- La communication à leur encontre

LES ORIENTATIONS

1 - RENFORCER, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES OFFRES DE LOISIRS EN VEILLANT À LA COUVERTURE DU TERRITOIRE (ITINÉRANCE)

- Maintenir et développer une offre plurielle et régulière
  - **Existant :** stages et camps organisés par le Secteur jeunes, activités au sein des clubs ou associations (sport, musique, théâtre…), cartes avantages jeunes offertes par certaines communes
  - **À développer :** activités à mettre en place pour combler les « manques » (ateliers de jeux vidéos, cours ou stages de hip-hop, de hand, basket, rugby, athlétisme, de théâtre improvisé…), un temps de distribution des cartes avantages jeunes dans les mairies permettant de les rassembler et de les capter
- Renforcer et inciter la participation des jeunes à des évènements ponctuels
  - **Existant :** la mobilisation dans le cadre du Secteur jeunes au Festival du Little Town et aux sorties spectacles en partenariat avec les Scènes du Jura
  - **À développer :** le Val d'Amour a un incroyable talent, programmation musicale, bal, d'autres sorties vers des concerts et des spectacles (hors secteur jeunes)
- Favoriser les initiatives communales
  - **Existant :** les jeunes se sont emparés de la « rando » 2018
  - **À développer :** pérennisation de l'action des jeunes sur les communes qui accueillent la randonnée du Val d'Amour

2 - RÉPERTORIER ET VALORISER L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

- Mettre en valeur les structures existantes sur le Val d'Amour
  - **Existant :** les médiathèques, le skate park de Mouchard, le terrain synthétique de MSV, la plateforme de La Loye, le complexe multi-sport de Vaudrey, les stades de foot, terrains de tennis...
  - **À développer :** engager un travail avec les communes pour valoriser l'ensemble des équipements mobilisables (Chissey, Santans, La Loye, Chamblay,...)
- Développer de nouvelles structures sur le territoire
  - **Existant :** certains équipements sont très utilisés : le skate park, le terrain synthétique, le complexe multi-sport
  - **À développer :** un autre skate park côté ouest du territoire ? Des maisons des jeunes ?

3 - ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES PARCOURS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

a - Accompagner la réussite éducative et le parcours scolaire :

- Aide aux devoirs
  - **Existant :** rien de connu
  - **À développer :** création d'une association de bénévoles dans le cadre du dispositif « devoirs faits », idée effleurée avec le collège de Mont-sous-Vaudrey (et financement possible pour l'association)
- Offrir une meilleure lisibilité des ressources en entreprises locales
  - **Existant :** élaboration d'une liste des entreprises locales en cours, organisation d'un forum des métiers avec le collège de MSV en cours
  - **À développer :** les deux actions existantes nommées sont à consolider, faire découvrir les savoir-faire locaux à travers la création d'un film par les ados

b - Faciliter et renforcer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes :

- Aider et soutenir l'insertion sociale et professionnelle
  - **Existant :** accompagnement proposé par la MSAP d'Ounans
  - **À développer :** à voir avec les élus : financement du permis de conduire contre des travaux d'intérêts généraux, permis citoyen contre-projet d'action sociale (60h)
- Favoriser l'emploi saisonnier dans certains domaines d'activité
  - **Existant :** CEE dans les ALSH, vendanges, castration des maïs, récolte du tabac
  - **À développer :** améliorer la communication sur l'existant

4 - FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

- Mettre en place des commissions de jeunes sur les communes pour recréer un lien entre jeunes et élus
  - **Existant :** commission de jeunes à Chamblay et à Vaudrey
  - **À développer :** initier cette démarche dans d'autres communes. Faut-il créer un conseil communautaire des jeunes ?
- Encourager l'engagement des jeunes et leur participation par le développement de micro-projets
  - **Existant :** quelques projets ponctuels dans certaines communes comme à Vaudrey sur la rando 2018
  - **À développer :** un conseil communautaire des jeunes, actif et ayant des projets concrets, le suivi de quelques groupes de projets jeunes qui auront des contacts réguliers avec des élus municipaux ou communautaires autour de ces projets

5 - L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- Soutenir et développer les actions socio-éducatives en direction des parents d'adolescents
  - **Existant :** des conférences existent à destination des parents et des professionnels dans le domaine de la petite enfance
  - **À développer :** des conférences à destination des parents d'adolescents qui touchent à des sujets sociaux-éducatifs qui posent problème aujourd'hui comme l'accès à la pornographie, l'utilisation des réseaux sociaux, (à réfléchir avec le collège avec possibilité de financement CESC et/ou REAAP), embauche d'un service civique sur les médiathèques pour sensibiliser les jeunes et les parents à l'existence de ressources numériques gratuites (cinéma, formations...)

6 - ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES JEUNES À LA PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

- Tenter de prévenir tous les risques
  - **Existant :** des actions dans le cadre scolaire
  - **À développer :** mettre en place des actions de prévention hors cadre scolaire (Théâtre forum ? soirées discussion, ...) en partenariat avec le CEMÉA, la CAF, La DDCSPP ?
- Éduquer à l'internet
  - **Existant :** intervention ponctuelle d'info jeunesse dans le cadre scolaire
  - **À développer :** mettre en place le dispositif « les promeneurs du net » et/ou CORIJ pour créer un contact avec les jeunes à travers les réseaux sociaux et assurer une présence éducative

7 - FACILITER LA MOBILITÉ DES JEUNES

- Créer une offre de mobilité spécifique jeunes
  - **Existant :** la seule offre qui existe aujourd'hui est le véhicule des parents ou les déplacements des jeunes essentiellement en vélo
  - **À développer :** un site de co-voiturage sécurisé, la mise en place de transport collectif ? Mise en place d'un schéma de déplacement doux pour les vélos ?

8 - FAIRE PASSER L'INFORMATION PAR LES BONS RÉSEAUX POUR TOUCHER LE PUBLIC CIBLÉ

- Créer des points relais d'informations à la jeunesse
  - **Existant :** documentation mise à disposition des jeunes dans les espaces ados des médiathèques
  - **À développer :** créer un partenariat construit avec Info jeunesse
- Mettre en place un mode de communication adapté aux attentes des jeunes
  - **Existant :** site CCVA, Facebook, dépliants
  - **À développer :** mobiliser des jeunes pour qu'ils réfléchissent à la problématique et proposent des solutions, notamment via les nouveaux réseaux sociaux

9 - DÉVELOPPER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE JEUNESSE

- Mettre en place un groupe de travail partenarial des acteurs et élus en charge de la jeunesse
  - **Existant :** coordinateur jeunesse qui organise des activités et des sorties depuis 2016, membres de la commission enfance jeunesse et élus communaux désignés référents politique jeunesse lors de la démarche avec Territoires conseils
  - **À développer :** une instance de coordination, de communication et de projet dans la mise en œuvre de la politique jeunesse en y associant des acteurs locaux
- Mettre en place une communication interne et externe pour faire connaître la nouvelle politique jeunesse du territoire
  - **Existant :** site CCVA, Facebook, dépliants, liens avec les établissements scolaires
  - **À développer :** faire valider les orientations de la politique jeunesse en conseil communautaire, toucher les jeunes, les parents, les enseignants, les animateurs, les éducateurs sportifs,
- Prévoir un événement annuel jeunesse permettant de faire le bilan de la politique sur une année
  - **À développer :** faire des bilans et prévoir des modifications ou réajustements qui permettront d'évaluer les actions mises en place afin de renforcer leur suivi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MARCILLAC CONQUES - 12

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
12 000 habitants

Date de création :
1er Janvier 2012

Nombre de communes :
12 communes

Siège et nombre d'habitants :
Marcillac-Vallon, 1 700 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

21 AVRIL 2015
Présentation de la démarche

8 JUILLET 2015
Phase 1

28 SEPTEMBRE 2015
Phase 2

SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2015
Phase 3

07 JANVIER 2016
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

- 2014 : Reprise des études sur l'enfance et la jeunesse à la demande des élus, après les élections municipales
- Démarche concertée pour poser les bases d'une politique intercommunale de l'enfance-jeunesse ;
- La compétence de la Communauté de Communes ne porte que sur l'accueil des moins de 3 ans,
- 4 associations gèrent des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sur seulement 8 communes : tous les enfants du territoire ne fréquentent pas un ALSH,
- La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'est faite de manière disparate et parfois inégale sur le territoire,
- La fréquentation des ALSH est en baisse de manière générale le mercredi après-midi,
- Le transport est un problème majeur et un frein à la fréquentation des activités proposées.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Garantir une continuité éducative dans le temps (0-18 ans) et dans l'espace (sur l'ensemble des 16 communes)
- Définir le rôle des Communes et de la Communauté de Communes dans la mise en place d'une politique enfance-jeunesse
- Se doter de stratégies et d'actions en vue d'une politique locale enfance-jeunesse
- Réaliser un bilan porté par les élus de la Communauté de Communes, et accompagné par Mairie-Conseils
- Mettre en place des orientations et des actions, selon des priorités, afin de répondre aux besoins et problèmes repérés des enfants et des jeunes du territoire intercommunal

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ARRÊTÉES

1. Piloter la politique Enfance-Jeunesse, informer et communiquer pour les jeunes
2. Accéder à une offre éducative (scolaire, périscolaire et extrascolaire) qualitative et de proximité
3. Permettre aux jeunes d'être mobiles
4. Préparer l'avenir professionnel et réussir l'entrée dans la vie active
5. Favoriser le lien social et la santé
6. S'engager dans la vie locale et la citoyenneté

LES PRÉCONISATIONS

TERRITOIRE

- Harmoniser et équilibrer les actions sur l'ensemble de la Communauté de Communes Conques-Marcillac

ACTEURS ET VIE ASSOCIATIVE

- Créer un Point Information Jeunesse (PIJ), pour assurer l'accueil et l'orientation des jeunes du territoire et coordonner les acteurs en vue de monter des actions communes

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Développer l'offre de transport alternative à la voiture individuelle
- Réduire le coût du TAD pour les - de 25 ans et les demandeurs d'emploi (carte délivrée par le Point Emploi, les collèges, etc.)
- Créer un réseau d'aires de covoiturage
- S'engager dans Rézo Pouce (auto-stop organisé)
- Installer des carrousels à vélo dans les bourgs-centres, près des abri-bus, des aires de covoiturage, etc.
- Développer l'offre de transports collectifs
- Organiser des appels d'offres groupés de transports collectifs pour assurer les déplacements des ALSH et des associations
- Participer au financement du permis de conduire des jeunes, en contre partie de chantiers de restauration du patrimoine, travaux d'entretien, etc., dans les communes et par les communes
- Communiquer auprès des jeunes sur les services de transport existants

COMMUNICATION

- Développer des communications ciblées, par le PIJ, en direction des jeunes et globales sur le territoire : internet, réseaux sociaux, mails, affiches, etc.
- Créer un cyber-café (à prévoir au niveau de la cyberbase dans les nouveaux locaux de la Communauté)
- Étudier la remise en place d'un club presse dans les différents établissements scolaires
- Développer le réseau wifi dans les bars, restaurants, cafés, etc.

SCOLARITÉ ET FORMATION

- Mener une réflexion territoriale sur le scolaire avec l'ensemble des communes
- Constituer un pool d'intervenants pour les TAP auquel les communes et les ALSH pourront faire appel
- Favoriser les mutualisations entre les ALSH
- Organiser un forum de l'orientation et de l'emploi des jeunes

EMPLOI ET APPRENTISSAGE

- Proposer aux chefs d'entreprise d'intégrer les jeunes demandeurs d'emploi dans leur entreprise (immersion professionnelle, convention Pôle Emploi, etc.)
- Sensibiliser les chefs d'entreprises à l'emploi des jeunes
- Expérimenter l'action « outil en main »

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET LES LOISIRS

- Permettre aux jeunes de (re)découvrir les activités du territoire
- Organiser un forum de découverte des activités du territoire
- Créer une carte multi-activités donnant accès à des activités locales sportives, culturelles et de loisirs, à des tarifs réduits
- Développer l'accès à la natation
- Développer l'apprentissage de la nage durant la période estivale dans les piscines communautaires (améliorer le transport, pratiquer des tarifs réduits, etc.)
- Couvrir la piscine intercommunale de Saint Cyprien-sur-Dourdou
- Améliorer l'offre culturelle sur le territoire intercommunal
- Intégrer dans la programmation culturelle intercommunale davantage d'événements destinés aux jeunes (en lien avec Vallon de Culture)
- Soutenir les jeunes qui souhaiteraient créer un événement culturel jeune sur le territoire
- Créer une médiathèque
- Développer les équipements
- Créer un skate-park (Marcillac), un terrain de bi-cross (Pruines), installer une tyrolienne (Pruines)

VIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

- Permettre aux enfants et aux jeunes de proposer des projets locaux et d'avoir un lien d'échanges avec les élus
- Développer les Conseils Municipaux Enfants
- Créer un Conseil Intercommunal de Jeunes
- Favoriser les rencontres jeunes
- Mettre en place de nouveaux accueils adolescents (moins de 16 ans)
- Dédier des salles aux jeunes (plus de 16 ans) dans les communes
- Aider et intégrer davantage les parents dans l'éducation des enfants et des jeunes
- Demander aux parents de s'impliquer dans le fonctionnement des associations
- Animer des soirées-conférences sur l'aide à la parentalité

LOGEMENT

- Améliorer l'accès au logement pour les jeunes en formation (apprentis, stagiaires...)
- Développer les logements intergénérationnels

SANTÉ, ADDICTIONS ET PRÉVENTION

- Intégrer la santé des jeunes dans la réflexion sur le projet de santé intercommunal
- Organiser une permanence du planning familial sur le territoire
- Poursuivre les actions de prévention menées par les deux collèges
- Conforter le rôle de la cyberbase, en étendant son action sur tout le territoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE - 49

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
56 000 habitants

Date de création :
1er Janvier 2017

La communauté de communes Loire Layon Aubance est créée le **1er janvier 2017,** par fusion1 des communautés de communes des Coteaux du Layon, de Loire Aubance et de Loire-Layon.

Nombre de communes :
19 communes

Siège et nombre d'habitants :
Saint-Georges-sur-Loire, 3 600 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

31 AOÛT 2017
Présentation de la démarche

1ER FÉVRIER 2018
Phase 1

28 MARS 2018
Phase 2

AVRIL- SEPTEMBRE 2018
Phase 3

19 DÉCEMBRE 2018
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

- Un nouveau territoire
- Réforme territoriale : création de la nouvelle CC au 1er janvier 2017, et de nouvelles communes
- Réflexion sur les compétences entre la CC et les communes tout en poursuivant les compétences des anciennes CC (Petite-Enfance-ALSH et Jeunesse)
- 4 secteurs d'autodiagnostic pour des réunions entre élus, jeunes et professionnels.

LOIRE LAYON AUBANCE

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

EMPLOI – LOGEMENT

- Renforcer les liens entre les jeunes et les employeurs, pour une meilleure découverte des métiers et faciliter les contacts directs ...
- Faciliter l'accès aux stages et aux jobs d'été ...
- Réflexion sur le logement des jeunes ...
- Renforcer les liens et partenariats avec la Mission locale
  - **Liens jeunes – employeurs :**
    - Visites sur place, « Rallye entreprises »...
    - Partenariat avec le service développement économique de la CC et l'animation et l'insertion jeunesse
  - **Stages et jobs d'été :**
    - Forum des métiers et de l'emploi, Salon de l'orientation d'Angers
    - Coopérative jeunesse de services en période estivale
    - Mutualiser l'offre publique (mairies et Communauté de communes) des jobs d'été
  - **Logement des jeunes :**
    - Voir possibilité d'accompagnement et financement par le conseil départemental pour le logement des jeunes
    - Inscrire l'habitat jeunes dans le Plan Local Habitat interco.

ORIENTATION – SCOLARITÉ – FORMATION

- Mieux coordonner, mettre en réseau les collèges et les acteurs de la formation et du monde économique
- Être moins généraliste, plus spécialisé ?
- Liens stratégiques avec les collèges dans le cadre d'une politique en direction des adolescents.
  - Par le biais de conventions tri-annuelles de coopération
  - Proposer aux partenaires un parcours de l'orientation pour les jeunes

SANTÉ

- Développer l'information et la communication concernant les lieux et personnes-ressources spécialisés (type « Maison des ados ») ...
- Accompagner l'utilisation des réseaux sociaux
  - Promeneurs du net
  - Formation des animateurs sur ces thématiques.
- Développer l'info et la communication... :
  - Sur la prévention au mal être et aux risques liés à l'adolescence
  - Sur des supports ciblés (internet, flyers) à destination des jeunes et de leur entourage (parents, professionnels scolaires ou extrascolaires, cabinets médicaux)
  - Encourager et coordonner leur intervention sur le territoire (permanence, conférence, atelier parents)
  - Mettre en réseau les collèges et les MSP (Maisons de Santé Pluridisciplinaires)

MOBILITÉ

- Accompagner le développement du transport solidaire ...
- Renforcer la connaissance des transports en commun et les améliorer ...
- Aider au financement du permis ...
- Améliorer et sécuriser les voies de déplacements ...
- Développement transport solidaire :
  - Application numérique pour aider au covoiturage (pour que les parents puissent s'organiser à plusieurs par ex.,) – solution proposée par des jeunes
- Connaissance des Transports en commun :
  - Des différents abonnements ou aides, de la région, du département Support de communication mobilité, point ressource ?
  - Créer des transports à la demande notamment pour le secteur géographique non pourvu de transport public
  - Travailler sur les horaires
- Financement du Permis :
  - Sous forme d'engagement citoyen (exemple Ehpad à Brissac)
  - La région propose une aide au permis seulement pour les apprentis
- Sécuriser voies déplacements :
  - Installer des abris sécurisés pour les vélos à des arrêts de bus
  - Sécuriser la chaussée après travaux pour éviter aux 2 roues de glisser
  - Réfléchir sur la mobilité douce dans le cadre d'une réflexion plus globale.

DÉLINQUANCE, CONDUITES ADDICTIVES

- Soutenir des actions de prévention des conduites addictives
  - Intégrer les risques liés au numérique
  - Méthodes de prévention entre par les pairs
  - Mettre en situation : simulateurs d'accident – simulation de scènes d'accidents avec chaines des secours ...
  - Mettre en situation :
  - Témoignages de victimes. Ressource : IDSR (Intervenant Départemental Sécurité Routière)
  - Diffuser les supports de prévention avec création d'une boite à outils (malle pédagogique) à faire circuler, ou sur internet, pour les acteurs.

ACCÈS AUX LOISIRS, AUX VACANCES

- Mise en réseau des animateurs jeunesse et des élus
- Renforcer l'offre culturelle et artistique
  - Par un appel à projets spécifiques destinés aux associations et personnes : groupes ressources du territoire
- Mettre en place une carte d'accessibilité et d'information des jeunes
  - Pour le secteur loisirs et vacances (carte jeune réduction financière et centralisation de l'information pour les activités)

CONNAISSANCE ET VISION DU TERRITOIRE

- Développer les échanges intercommunaux et internationaux (séjours européens)
- Faciliter la mutualisation de projets de jeunes du territoire

ENGAGEMENT ET INITIATIVES DES JEUNES

- Faire avec les jeunes et pas que pour les jeunes = les associer dans des projets qui les concernent dans la limite de leur temporalité d'engagement
- Aller à leur rencontre régulièrement comme lors de cet autodiagnostic
  - Réflexion sur un conseil communautaire des jeunes
  - Mettre en place une bourse aux projets de jeunes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'AUDRUICQ - 62

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
27 000 habitants

Date de création :
29 décembre 1993

Nombre de communes :
15 communes

Siège et nombre d'habitants :
Audruicq, 5 500 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

11 JANVIER 2013
Présentation de la démarche

8 MARS 2016
Phase 1

19 AVRIL 2016
Phase 2

AVRIL- JUIN 2016
Phase 3

20 SEPTEMBRE 2016
Phase 4

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

- Parmi les axes prioritaires retenus dans la feuille de route établie suite à la démarche « territoire et dynamiques sociales » en 2014-2015 figure la problématique « enfance jeunesse ».
- Le conseil communautaire a délibéré en juin 2015 pour l'engagement de la CCRA dans la démarche politique jeunesse proposée par Mairie-Conseils.
- L'ambition fixée à cette opération est de « regarder », de manière participative, ce que l'on fait, ce que l'on pourrait peut-être faire évoluer et de formuler des propositions d'actions nouvelles et concrètes...

Quelques constats préalables :
- « on est empirique »
- L'animation jeunesse est un secteur fourre-tout. Il faudrait clarifier qui fait quoi et pourquoi...
- Méconnaissance des élus de ce qui se fait, absence de vision d'ensemble partagée.
- Trop faible interaction des professionnels impliqués entre le niveau communal et le niveau intercommunal ou avec d'autres opérateurs.

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Mieux définir le rôle des Communes et de la Communauté de Communes dans la mise en place d'une politique enfance-jeunesse
- Se doter d'une stratégie d'action formalisée et partagée avec d'autres acteurs en vue d'une politique locale enfance-jeunesse
- Garantir une continuité éducative dans le temps (0-18 ans) et dans l'espace (sur l'ensemble des 15 communes),
- Proposer des orientations pour une politique globale jeunesse qui sera à décliner ensuite de façon plus opérationnelle
- Harmoniser les actions pour un enrichissement mutuel
- Faire vivre un projet éducatif de territoire
- Enrichir la capacité d'initiative et la mobilité/ouverture des jeunes

LES AXES STRATÉGIQUES ET PRÉCONISATIONS

LA QUESTION DES LOISIRS DES ADOS/JEUNES

- Faut-il proposer aux jeunes du « prêt à consommer » ? Des propos et réactions des uns et des autres, il semblerait que cela ne soit pas l'option à retenir. Il semblerait intéressant de rebondir sur des propos de jeunes qui expriment des intentions de projets, mais qui ne vont pas jusque-là concrétisation... Quels moyens proposer pour encourager les initiatives « dans la vie du territoire » ou soutenir des projets d'activités imaginés par des jeunes ? Un dispositif de soutien aux microprojets pourrait être mis en place.
  - Pour la concrétisation de cette proposition plusieurs réponses restent à donner : qui pour mener ce travail au plan technique, comment et dans quelles conditions mobiliser les ados ? Quelle serait la nature de l'investissement des jeunes, quels retours proposer ?... Les questions d'encadrement sont variables selon l'âge des jeunes...
  - ATTENTION À NE PAS DÉCEVOIR : s'assurer d'avoir dégagé les moyens pour.... La CCRA n'a pas la capacité de proposer un programme d'actions tout au long de l'année donc le choix qui est proposé est de porter l'effort sur un nombre limité d'opérations

- Entre réseaux sociaux, activités ludiques et créativité, l'objectif serait de prendre en compte ces centres d'intérêt des ados/jeunes pour le numérique. Dans le même temps, il paraîtrait opportun d'aborder les risques et dérives possibles induites par ces outils (harcèlement, dépendance...). Entre excès et passion, il existe de nombreuses opportunités d'activités induites par ces usages !
  - Comment associer les principaux intéressés à la question ? Quels moyens en termes d'encadrement ou matériel réunir et proposer ? Au-delà du loisir peut-on imaginer des passerelles vers la formation et les métiers du numérique ? Si plusieurs hypothèses ont été émises (organisation de temps collectif de type « tournoi », ateliers numériques, liens avec le Fab lab ou nouveaux usages comme la Webradio...). Ces nouvelles propositions pourraient être développées par l'atelier numérique communautaire.

COMMENT MIEUX COMMUNIQUER VIS-À-VIS DES JEUNES ?

- Les questions de la diffusion de l'information et de la visibilité du Point Information Jeunesse ont régulièrement été soulevées. Le 1er volet vise à repenser la visibilité du PIJ et son implication dans le territoire et à donner de la visibilité aux ressources, actions en direction des jeunes ? Comment agir contre l'amalgame qui est aujourd'hui fait entre PIJ et Mission locale ? Comment toucher plus de jeunes ? Faut-il imaginer un PIJ itinérant, de délocaliser plus le PIJ en particulier dans les 2 collèges où les jeunes sont(!)...
  - À court terme, il est proposé de renforcer le partenariat avec les 2 collèges... D'autres espaces comme les médiathèques peuvent jouer un rôle intéressant... À moyen terme, la question des locaux du PIJ devra être résolue.
  - Concernant l'information, l'enjeu est d'utiliser au mieux les supports de communication utilisés par celles et ceux que l'on cherche à toucher !... L'hypothèse d'une plus grande utilisation des réseaux sociaux a été émise. Néanmoins il s'agit de voir comment « alimenter » en temps réel ces supports de communication : le PIJ pourrait assurer cette mission.

POUR CERTAINS, ÇA RAME !

- De la scolarité à l'emploi...pas facile ! Des difficultés d'insertion professionnelle pour un certain nombre de jeunes...Perte de confiance, inquiétude face aux difficultés sociales... Problématique de l'insertion professionnelle : les propositions actuelles pas toujours satisfaisantes...
  - Ces difficultés peuvent être liées à la mobilité physique (transport). Il est très difficile d'y répondre « raisonnablement et efficacement ». Le premier axe de travail pourrait être d'analyser l'efficacité et les limites des dispositifs existants pour l'obtention du permis de conduire par exemple.
  - La première piste de réflexion porterait alors sur les actions mises en place pour les jeunes sur le territoire : la question du forum de l'emploi et de l'alternance a été soulevée. Peut-être faudrait-il imaginer d'autres moyens d'intervention... Outre la Mission locale, il semble nécessaire de plus et mieux dialoguer avec d'autres partenaires comme les collèges, la chambre des métiers...

- Comment valoriser les jeunes avec une attention particulière à ceux qui rencontrent le plus de difficultés ? Comment acquérir une 1ére expérience ? Comment combler le manque de confiance ? Permettre de renforcer la confiance de ces jeunes en eux-mêmes : cela peut se traduire par des liens renforcés avec des opérations locales (ex du concours sandwichs...).

- Faire sortir du cocon ? Dans le but d'encourager la mobilité et l'ouverture des esprits, il pourrait être intéressant de proposer un soutien au BAFA en internat pour « sortir du territoire » et découvrir d'autres horizons.
- Coopérative jeunesse de services : Faciliter la prise de confiance face à l'emploi : un outil peu connu et venu du Québec la coopérative jeunesse de services. Il serait intéressant d'étudier les modalités de mise en œuvre d'un tel outil porteur de valeurs positives (esprit de coopération, éducation populaire...) au bénéfice des jeunes.

PERMETTRE LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE DU TERRITOIRE

- Comment développer une culture de la participation à la vie de la commune dès le plus jeune âge dont les effets positifs sont perceptibles ensuite... Comment structurer cette participation tout en la maintenant attractive pour ses participants ? Comment valoriser les initiatives des jeunes ? Comment former les jeunes à l'engagement ? Leur en donner les moyens ? Comment laisser une place aux jeunes étudiants, jeunes adultes qui souhaitent s'investir sur leur territoire d'origine en réinventant le lien jeunes/territoire ?
  - Idée !... Inviter des représentants des Conseils municipaux d'enfants/de jeunes au Conseil Communautaire ?
  - CME, CMJ, conseil communautaire de jeunes ? La phase d'état des lieux a mis en évidence des démarches intéressantes, des réussites, des difficultés dans ce domaine. Elle a aussi fait naître des envies d'en savoir plus, de partager des modes de faire... il semblerait intéressant de créer un groupe de travail sur cette thématique.
- Il pourrait être pertinent d'ouvrir de nouvelles pistes permettant de valoriser l'engagement des jeunes en leur offrant de vivre une expérience enrichissante : le dispositif du service civique pourrait être ouvert plus largement dans un cadre intercommunal. « Faire de l'humanitaire proche de chez soi ! » En prenant bien en compte l'esprit de ce type de dispositif, en veillant à créer les conditions d'un accompagnement des jeunes, la mise en œuvre de ce dispositif permettrait d'apporter un élément de réponse tant aux besoins du territoire (utilité sociale) qu'aux attentes des jeunes (épanouissement, occupation...).
  - Idée ! : S'inspirer du Contrat Volontaire d'Engagement Civique pour aider au financement du Bafa, mais aussi d'autres projets.
  - La reconnaissance de l'engagement des jeunes ? Rendre visible et valoriser l'implication de jeunes « relais » ou « moteurs » qui incitent d'autres jeunes à s'investir ?

LES ASSOCIATIONS ET LES JEUNES

- Rôle et place importante des associations dans l'offre d'activités pour les enfants, ados....Des associations dynamiques ou porteuses d'initiatives originales sur le territoire. Au-delà de l'offre d'activités, la question posée est celle de la place des jeunes dans la vie associative. Celle-ci exprime le besoin de renouveler « les cadres », de trouver de nouveaux éducateurs, de l'implication des jeunes au sein des associations...Mais quelle est la place donnée à ces jeunes par les « séniors » en place dans les associations ? Comment donner des responsabilités aux jeunes ? Il serait intéressant d'approfondir ces questionnements...De quelle manière cela pourrait-il se faire ?
  - Un dialogue à prolonger.... Comment mieux valoriser les compétences des associations locales dans la mise en œuvre d'actions en direction des jeunes ? Quel rôle pour les acteurs associatifs, comment faciliter le dialogue engagé pour co-construire un projet partagé ?
  - Les juniors-associations, un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet.

DES JEUNES EN « MAL ÊTRE », DES PARENTS EN DIFFICULTÉ....

- 1ére approche, les ados / jeunes : Comment et auprès de qui trouver la possibilité de parler ? Comment repérer les signes de souffrance psychologiques des ados, vers qui les orienter ? Ils peuvent ressentir le besoin de parler, de trouver un lieu d'écoute. Cela n'existe pas aujourd'hui « ici » ... L'objectif est d'étudier avec les partenaires (ex-Département) les modalités de réponse à apporter à ce type de besoins.
- 2éme approche les parents. Des familles en difficultés avec « leur ado »... Une forme de démission des parents?.... Comment aider ces familles, mais surtout comment associer celles « qui en auraient besoin ! ». Que proposer en direction des parents ? Comment les mobiliser ? Que penser des temps d'activités « en familles » ?
- Pour agir, une 1ére hypothèse est formulée : la petite enfance et les parents de jeunes enfants. Il paraîtrait pertinent d'étudier la création d'un lieu d'accueil enfants /parents. De même il semble pertinent de développer des temps « familles » autour du jeu par exemple pour créer un climat « de confiance » avant de penser aller plus loin avec ces familles.

LA QUESTION « COMPLIQUÉE » DE L'AUTORITÉ !

- Face à l'expression et aux constats partagés de difficultés croissantes en matière d'éducation, de comportements des enfants vis-à-vis des éducateurs, animateurs : comment agir ? Comment aider l'animateur dans la gestion des comportements difficiles, les tensions des enfants / jeunes voire des familles ?... Comment aborder la question de « l'autorité » ?
- Comment aider les éducateurs et les animateurs à faire face à ces comportements ? Comment réagir, quelle attitude adopter vis-à-vis d'enfants qui posent des problèmes en termes de comportements... Est-ce que des temps d'information et d'échanges avec des « spécialistes » seraient utiles ?

MIEUX DÉFINIR ET PARTAGER UNE POLITIQUE JEUNESSE

- Avant tout se parler pour se connaître…mais après?… Les différents temps d'échanges ont souligné l'intérêt de l'échange, du dialogue entre les intervenants « enfance, adolescence, jeunesse ». À plusieurs reprises des attentes explicites ont été formulées. Mais tout cela ne peut pas fonctionner s'il n'existe pas de noyau dur au centre qui permet de créer le lien entre ces acteurs.
  - À partir de l'idée qu'à plusieurs, on peut faire davantage que seul, l'objectif est de rechercher des formes de mutualisation de moyens. Il ne s'agit pas de remplacer les bonnes volontés, mais de les soutenir en leur apportant des moyens.
  - Animé par la CCRA, cet espace de dialogue et d'échanges réunirait les élus intercommunaux et communaux en charge des questions enfance / jeunesse, mais aussi des représentants des écoles / collèges, les animateurs du Point Information Jeunesse ainsi que des acteurs associatifs intéressés. Réuni 2 ou 3 fois par an, il aurait comme objectifs de faire vivre une politique enfance – jeunesse sur l'ensemble du territoire intercommunal sans faire à la place de … Des groupes de travail thématiques (TAP, ALSH…) seraient également constitués pour mettre en œuvre les actions « au quotidien ». La participation active des agents et élus des communes est un préalable indispensable au bon fonctionnement de ces groupes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE EN PÉRIGORD - 24

PRÉSENTATION

Nombre habitants :
14 000 habitants

Date de création :
1er janvier 2017, la communauté de communes du Pays de Lanouaille est étendue aux communes de la communauté de communes Causses et Rivières en Périgord - moins Savignac-les-Églises qui rejoint la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux - qui est alors dissoute

Nombre de communes :
28 communes

Siège et nombre d'habitants :
Payzac, 980 habitants

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

19 OCTOBRE 2017
Présentation de la démarche :

22 FÉVRIER 2018
Phase 1

22 MAI 2018
Phase 2 :

JUIN - OCTOBRE 2018
Phase 3 :

15 NOVEMBRE 2018
Phase 4 :

CONTEXTE ET MOTIVATION

- Identifier la jeunesse du territoire
- Aller à sa rencontre
- Faire émerger ses préoccupations et ses besoins
- L'accompagner dans ses projets afin qu'elle se réapproprie le territoire
- Changer les représentations vis-à-vis de la jeunesse
- La Jeunesse : pour un développement dynamique de territoire

Communauté de communes
Isle Loue Auvézère
En Périgord

LES AXES STRATÉGIQUES ET PRÉCONISATIONS

L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS ET FESTIVITÉS ENCADRÉES OU NON

PROBLÉMATIQUE

Des jeunes qui aiment vivre sur leur territoire, mais qui s'y sentent isolés et décalés par rapport à un citadin en raison de l'offre, de sa modernité et de son accès tant en mobilité que financièrement.

ENJEUX

Permettre aux jeunes de sortir de leur isolement et de rencontrer aussi les autres jeunes du territoire en facilitant l'accès à l'existant. Leur donner l'opportunité de développer des projets en les accompagnant

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Soutenir le monde associatif pour leur permettre de proposer des actions de plus grande ampleur
- Accompagner les jeunes pour qu'ils montent leurs propres projets
- Créer les conditions pour rendre accessibles financièrement les activités les plus onéreuses (création d'un pass)
- Forum des associations en septembre 2019
- Poursuivre les rencontres avec les jeunes et les acteurs locaux

RELATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIABILITÉ

PROBLÉMATIQUE

- Isolement des familles et des jeunes. L'isolement géographique et social empêche les jeunes d'envisager l'avenir en dehors du cercle familial
- Organiser des rencontres de jeunes avec ou sans lieu de référence

ENJEUX

- Permettre que les jeunes découvrent leur territoire et se l'approprient
- Rassurer les jeunes
- Et leur permettre de se côtoyer entre eux

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Mettre en place des actions parentalité
- Poursuivre les rencontres avec les jeunes et les acteurs

PRÉVENTION ET SANTÉ

PROBLÉMATIQUE

- Inviter des professionnels pouvant écouter les jeunes

ENJEUX

- Permettre aux jeunes de prendre en compte leur santé

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Inviter des structures qui peuvent écouter les jeunes (actions de prévention)
- Diffuser les numéros essentiels pour cette problématique
- Rencontrer le planning familial pour essayer de mettre un point d'accueil en place sur les communes avec un établissement scolaire

LOGEMENT

PROBLÉMATIQUE

- Difficulté pour un jeune à se loger surtout à cause du coût
- Des familles à faibles revenus en précarité sur l'habitat

ENJEUX

- L'habitat est aussi un enjeu fort pour les familles monoparentales et les jeunes

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Recenser et encourager le logement pour les jeunes, les saisonniers

MOBILITÉ

PROBLÉMATIQUE

- Un territoire important qui n'est pas irrigué par des lignes de bus ou ferroviaire
- Le manque de mobilité engendre le manque d'autonomie, l'isolement géographique et social et renforce la dépendance du jeune à sa famille

ENJEUX

- Sortir les jeunes de leur isolement
- Travailler en lien avec la plateforme mobilité «MOVER» pour permettre aux jeunes, entre autres, l'accès à l'emploi

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Permettre une utilisation plus rationnelle des transports scolaires existants
- Aider les structures sportives et culturelles avec le minibus communautaire pour accéder aux évènements importants
- Organiser l'accès à un 2ème minibus et des sorties en train
- Mettre en place, l'été, des points de ramassage pour aller à Rouffiac

ÉDUCATION

PROBLÉMATIQUE

- Valoriser les jeunes et les accompagner dans la mobilité

ENJEUX

- Grâce à une aide en faveur de la mobilité, accompagner les jeunes pour les sortir de l'isolement
- Faire rencontrer le monde de l'entreprise et de la formation

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Animer les espaces numériques dans les médiathèques
- Faciliter les forums de l'orientation et faciliter les rencontres avec les entreprises locales, départementales et nationales

FORMATION - EMPLOI

PROBLÉMATIQUE

- Sortir le jeune de l'isolement pour lui permettre d'envisager des études en dehors de la famille
- Valoriser les métiers manuels

ENJEUX

- Rendre plus attractifs les métiers du secteur et permettre des rencontres avec les chefs d'entreprises

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Organiser des rencontres avec les chefs d'entreprises, faire visiter des entreprises
- Mettre en place des actions pour montrer le potentiel des métiers manuels

LES ÉQUIPEMENTS

PROBLÉMATIQUE

- Les équipements ne sont pas adaptés aux pratiques actuelles (utilisation très importante des gymnases et sous-utilisation des terrains de sport)
- Le coût de maintenance est élevé par rapport à l'utilisation

ENJEUX

- Dynamiser le territoire et le rendre attractif
- Intégrer davantage de jeunes dans le tissu associatif

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Prendre une compétence ciblée d'équipement sportif d'intérêt communautaire
- Organiser le forum des associations
- Faciliter les initiatives pour la petite enfance

VISION D'AVENIR ET RAPPORT AU TERRITOIRE

PROBLÉMATIQUE

- Comment permettre aux jeunes de rester sur place et de trouver un travail ?
- De jeunes urbains viennent s'installer avec une autre conception de la vie

ENJEUX

- Intéresser les jeunes à la vie de la cité pour leur donner envie de rester et de trouver ou créer leur emploi

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Aider les jeunes à créer leurs propres projets sous des formes collectives (coopérative de service)
- Créer un forum des jobs d'été et/ou de solidarité
- Mettre en place un conseil communautaire de jeunes afin que ces derniers puissent se réapproprier le territoire

OUTILS DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE JEUNESSE

PROBLÉMATIQUE

- Le manque d'accès à l'information et/ou la mauvaise communication contribuent à l'isolement du jeune

ENJEUX

- Mettre en place des outils d'informations faits pour et par les jeunes
- Aider les jeunes et les acteurs locaux à mettre en place des évènements porteurs de rassemblement et de rencontres entre jeunes

ORIENTATION GÉNÉRALE

- Créer un groupe de pilotage qui suivra la mise en œuvre des préconisations avec les élus, les acteurs locaux et les jeunes
- Organiser des soirées thématiques pour faire sortir de l'isolement les jeunes
- Soutenir la création d'un journal gratuit pour les jeunes et fait par eux
- Organiser l'information par les réseaux sociaux utilisés par les jeunes (Instagram)
- Accompagner le conseil communautaire de jeunes
- Recrutement d'un animateur « Jeune »

LA FABRIQUE DES POLITIQUES JEUNESSE

RÉSEAU DES INTERCOMMUNALITÉS EN LIEN AVEC TERRITOIRES CONSEILS

PRÉSENTATION DU RÉSEAU JEUNESSE INTERCOMMUNALITÉS

LES OBJECTIFS DU RÉSEAU :

« La fabrique des politiques jeunesse » est un réseau constitué des représentants d'intercommunalités ayant réalisé la démarche politique jeunesse de Territoires Conseils. Il est également ouvert aux intercommunalités ayant participé à des journées d'accueils et des séminaires annuels consacrés aux questions de jeunesse. Les objectifs du réseau sont de valoriser des initiatives locales, de contribuer à la réflexion collective des élus, et d'assurer une « veille » sur différentes questions pouvant avoir un impact sur les politiques jeunesse intercommunales

LES CENTRES D'INTÉRÊT DU RÉSEAU

Suite au travail d'auto-évaluation réalisé par questionnaire, il ressort des préoccupations partagées autour de 4 axes : le pilotage des politiques jeunesse, l'organisation du temps libre et l'accompagnement éducatif, l'approche transversale de la problématique jeunesse et les nouvelles préoccupations émergentes. Dans ce cadre, un échange d'informations a été souhaité sur les éléments suivants:

LE PILOTAGE DES POLITIQUES JEUNESSE

- ☐ L'harmonisation des politiques existantes
- ☐ La pérennisation des initiatives
- ☐ Les questions rencontrées lors de fusion ou d'élargissement des périmètres des communautés de communes
- ☐ La collaboration et le partenariat avec les acteurs locaux
- ☐ La professionnalisation et le recrutement des personnels
- ☐ Autres thématiques : à préciser

.....

- ☐ .....
- ☐ .....

L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE ET L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

- ☐ L'harmonisation territoriale de l'offre d'accueil notamment ALSH et accueil jeunes
- ☐ Le transfert de compétences des accueils de loisirs
- ☐ La prise en compte dans le cadre de l'accueil de loisirs d'autres catégories de jeunes (les 15-18 ans, les 15-25 ans, ...)
- ☐ L'écriture d'un projet éducatif communautaire
- ☐ La réduction d'inégalités d'accès aux activités culturelles, sportives, ludiques
- ☐ Des réflexions sur les problématiques prévention / animation et animation de proximité
- ☐ Le recrutement de professionnel socio-éducatif
- ☐ .....
- ☐ .....
- ☐ .....

L'APPROCHE TRANSVERSALE DES POLITIQUES JEUNESSE

- ☐ L'orientation formation
- ☐ L'accès à l'emploi
- ☐ La mobilité
- ☐ L'accessibilité financière aux activités
- ☐ La parentalité
- ☐ Les conduites addictives
- ☐ La prévention (notamment CISPD)
- ☐ Autres thématiques : à préciser
- ☐ .....
- ☐ .....
- ☐ .....

LES NOUVELLES THÉMATIQUES ÉMERGENTES

- ☐ L'offre d'accompagnement destinée aux 18-20 ans
- ☐ Les réseaux sociaux
- ☐ La citoyenneté
- ☐ Comment travailler avec les nouveaux élus en 2020
- ☐ La problématique de l'adolescence et l'encadrement invisible
- ☐ Autres propositions : à préciser
- ☐ .....
- ☐ .....
- ☐ .....

Quelles sont les premières propositions de contributions au réseau, de questions, de réalisations des intercommunalités, déjà identifiés en vue d'un échange à court terme ?

- ☐ .....
- ☐ .....
- ☐ .....

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Pour contribuer à la réflexion collective des élus et diffuser les informations issues de la « veille » sur différents éléments pouvant avoir un impact sur les politiques jeunesse intercommunales, une publication mensuelle « la lettre du réseau » est diffusée par Territoires conseils. Cette publication permet d'échanger sur nos champs de préoccupation, de tenter de répondre aux sollicitations des territoires en rapport aux problématiques exposées par elles. Un séminaire annuel centré sur une thématique d'actualité sera organisé et proposé aux membres du réseau jeunesse et intercommunalités.

Enfin, la veille est centrée sur les initiatives des départements, des régions, de l'Etat, de la CNAF et de l'INJEP.

L'inscription au réseau se fait obligatoirement sur la base d'un binôme composé d'un élu et d'un technicien avec deux adresses mails différentes.

Autres propositions pour le fonctionnement du réseau :

- ☐ .....
- ☐ .....
- ☐ .....

LA FABRIQUE DES POLITIQUES JEUNESSE

RÉSEAU DES INTERCOMMUNALITÉS EN LIEN AVEC TERRITOIRES CONSEILS

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE MEMBRE DE CE RÉSEAU, MERCI DE PRÉCISER LES POINTS SUIVANTS

Communauté de communes de .....

Département .....

Prénom, Nom de l'élu (e) et délégation thématique : .....

.....

Adresse mail : .....

Prénom, Nom du technicien(e)et responsabilité interne : .....

Adresse mail : .....

À RETOURNER PAR MAIL
reseaujeunessesterritoires@gmail.com

PARTENARIAT POUR L'ACCÈS AUX DROITS

L'accompagnement des intercommunalités dans le cadre de la démarche jeunesse intègre systématiquement l'apport d'informations sur les ressources et structures notamment nationales qui peuvent être mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de politiques jeunesse intercommunales. Ce sont, bien sûr, des structures telles que les fédérations d'éducation populaire, les associations spécialisées dans la prévention des conduites addictives, les Missions locales, l'Anacej (association des conseils d'enfants et de jeunes) … Nous vous proposons, à titre d'illustration, la présentation des missions de l'UNIJ (Union nationale pour l'information jeunesse) et de l'UHNAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes).

UNIJ
UNION NATIONALE DE L'INFORMATION JEUNESSE

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE OUTIL DES POLITIQUES DE JEUNESSE

QUI SOMMES-NOUS?

Aujourd'hui plus de 3000 élus locaux, de la Commune à la Région, font confiance à l'Information Jeunesse sur leurs territoires.

Créée par le ministère de la jeunesse (1967) dans les conditions d'un service public délégué, l'Information Jeunesse n'a cessé d'évoluer dans ses contenus et son organisation pour s'adapter aux besoins de la jeunesse et prendre en compte les mutations socio-économiques qu'un grand nombre de jeunes subissent plus qu'elles ne leur profitent.

Dans ce contexte l'**Union Nationale de l'Information Jeunesse** (UNIJ) assure l'animation et la coordination du réseau Information Jeunesse, constituant ainsi une communauté de projet à l'échelle nationale avec une mutualisation des compétences qui favorise la synergie entre les différentes entités du réseau.

Avec ses **1300 structures** réparties sur tout le territoire national y compris les territoires ultra marins, le réseau Information Jeunesse est le plus grand réseau d'accueil et d'information des jeunes en France. Il s'appuie sur l'expertise de **2000 professionnels de l'Information Jeunesse** et revendique plus de **3 millions d'usagers par an** (les jeunes de 12 à 30 ans auxquels il faut ajouter les parents, les enseignants, les éducateurs, les travailleurs sociaux, etc.)

Le réseau Information Jeunesse fait l'objet d'une **labellisation par l'État** (DRJSCS) depuis 2017 qui certifie la qualité de son offre de service (décret n°2017-574 du 19 avril 2017 et arrêté du 19 avril 2017). Il est le seul réseau dédié

à la mise en œuvre des politiques de jeunesse, à côté des réseaux spécialisés de l'éducation, l'insertion professionnelle, le logement, la santé.

Les structures Information Jeunesse sont **coordonnées et animées par un CRIJ dans chaque région.** Leurs locaux sont ouverts à tous les jeunes de 12 à 30 ans, scolarisés ou non, sans condition d'origine, de statut ou de ressources. Lieux uniques d'accueil de la jeunesse, on y entre sans rendez-vous et sans justification d'identité pour une information, une écoute, un conseil, un accompagnement personnalisé.

L'expertise des professionnels du réseau Information Jeunesse concerne de nombreux domaines : **accès aux droits,** éducation et **prévention** en matière de **santé,** informations sur **les métiers** et **l'emploi,** informations et conseils sur **les filières de formations,** aide à la **mobilité internationale,** l'accès au **logement, démarches administratives, engagement citoyen** et bien d'autres sujets qui intéressent les jeunes.

NOTRE ENGAGEMENT

L'offre du réseau Information Jeunesse se caractérise par une forte **présence « sur le terrain »** (cf carte) complétée par l'utilisation de **structures mobiles** (TrucksIJ) pour aller au plus près des jeunes et une implication croissante dans le dispositif des **Maisons France Service** conformément à sa mission d'intérêt général.

Agissant au cœur de la **médiation numérique,** le réseau Information Jeunesse accompagne les jeunes qui, confrontés à la massification de l'information, ont de plus en plus de difficultés à faire le tri entre informations, fausses informations, rumeurs, thèses complotistes etc…

Enfin, conscients de l'impact des déterminismes sociaux et/ou territoriaux sur les parcours, les professionnels de l'Information Jeunesse sont très attentifs aux situations de jeunes qui, en raison de leurs origines sociales et/ou territoriales ne disposent pas de toutes les clés pour entreprendre et réussir un parcours d'études ou de formations correspondant à leurs compétences et à leurs aspirations.

UNIJ
UNION NATIONALE DE L'INFORMATION JEUNESSE

Pour connaître l'adresse de votre Centre Régional Info Jeunesse (CRIJ) de votre région, nous contacter sur le site de l'UNIJ **(www.unij.fr).**

HABITAT JEUNES,

UN PROJET AU SERVICE DE TOUTES LES JEUNESSES ET DE TOUS LES TERRITOIRES

Au carrefour de l'individuel et du collectif, de l'espace privé mais également public, l'habitat évoque tout à la fois le logement, la domiciliation et l'« être sur un territoire ». S'il répond à un impératif, se loger, il constitue aussi un point d'ancrage et conditionne la participation active de chacun à la vie locale.

Répondre aux besoins des jeunes et des territoires en matière d'habitat, tel est le projet Habitat Jeunes que portent les adhérents de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), mouvement associatif d'éducation populaire créé en 1955.

Présents partout en France, **les acteurs Habitat Jeunes accueillent tous les jeunes de 16 à 30 ans,** quelles que soient leurs situations. Certains travaillent, d'autres étudient, sont apprentis ou à la recherche d'un stage, d'une mission ou d'un emploi.

À travers une approche globale et une démarche d'éducation populaire, **Habitat Jeunes mobilise tous les leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat** en commençant par le logement (AIOA – Accueil, Information, Orientation, Accompagnement, Intermédiation locative, Résidences Habitat Jeunes – de type FJT, micro-résidences, foyers soleils), mais aussi, l'accès à l'emploi, l'aide à la mobilité, la création d'activité, la santé, la restauration, la réalisation de projet, l'engagement et la participation des jeunes, l'accès aux droits, la culture, les loisirs…

Acteurs des politiques Jeunesse, **les porteurs de projets Habitat Jeunes contribuent également à la dynamique partenariale des territoires.** En cela chaque projet est à la fois multiforme et unique car il est adapté aux réalités et aux besoins de son lieu d'implantation auquel il cherche à apporter, en lien avec les autres parties prenantes locales, les solutions les plus appropriées.

Fondé sur un principe de mixité sociale, le projet Habitat Jeunes, on l'aura compris, n'est pas tourné sur lui-même mais s'ouvre au contraire au quartier et à la commune, notamment à travers des tiers-lieux qui favorisent les rencontres et contribuent au brassage intergénérationnel (restaurants de proximité ou espaces de co-working par exemple).

Dans un contexte complexe pour bien des jeunesses, l'action innovante, solidaire et émancipatrice du projet Habitat Jeunes est plus déterminante que jamais.

UN ACCORD-CADRE POUR CONSTRUIRE, AVEC LES COLLECTIVITÉS, L'HABITAT CITOYEN DE DEMAIN

À l'heure où les impératifs écologiques, sociaux, économiques et démocratiques nécessitent de réinterroger nos modèles, **le projet Habitat Jeunes fait en sorte d'évoluer vers un habitat vecteur d'émancipation,** qui répond aux enjeux de sobriété et de transition énergétique, et qui s'adapte aux nouveaux besoins des jeunes comme à ceux des territoires.

Le 15 décembre 2016, l'État, l'Union Sociale de l'Habitat, la Caisse des dépôts, la Caisse nationale des allocations familiales et Action logement, aux côtés de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, ont signé l'accord-cadre 2017-2019 « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ».

Plus de trois ans après, de nombreux projets conçus à partir des besoins et en lien avec les acteurs territoriaux ont vu le jour. 30 résidences ont été rénovées et 8 achèvent leurs travaux de réhabilitation. Du côté des créations, 42 ont été livrées et 19 le seront prochainement. D'ici fin 2024, ce sont 129 rénovations et 165 nouvelles résidences qui auront été réalisées grâce à la dynamique impulsée par cet accord-cadre.

HABITAT JEUNES EN CHIFFRES :

200 000 jeunes accueillis

90 000 jeunes logés

40 000 logements gérés en direct

4 500 logements mobilisés en médiation locative

5 000 bénévoles

5 000 salariés

13 unions régionales

300 adhérents

650 sites d'implantation

12, avenue du général de Gaulle
CS 60019 - 94 307 VINCENNES
Tél : 01 41 74 81 00
www.unhaj.org

Coordonnées des 13 URHAJ ou pour découvrir les 13 Unions Régionales pour l'Habitat des Jeunes :
www.connaitre.unhaj.org

RÉUSSIR LES TRANSITIONS DE L'OFFRE HABITAT JEUNES DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE

Dans le cadre d'un programme expérimental national pour la revitalisation des centres-bourgs des territoires ruraux, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (composée de 55 communes, au sud-est du département de la Vienne) et la ville de Montmorillon ont chargé l'équipe d'ingénierie de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Nouvelle-Aquitaine de réaliser une étude sur l'habitat des jeunes pour comprendre les possibles besoins dans ce domaine et identifier les forces et faiblesses du territoire en termes de logements pour les jeunes.

Cette demande venait du besoin de données et de connaissances sur les jeunes du territoire et leurs modes de vie, mis en avant par plusieurs acteurs, en particulier la Maison des Jeunes et de la Culture Claude Nougaro de Montmorillon, laquelle joue un rôle important dans l'animation socio-culturelle des jeunes et porte localement les projets Habitat Jeunes.

Il s'est donc agi d'accompagner la collectivité dans la définition partagée d'un projet Habitat Jeunes en phase avec les réalités du territoire, en lien avec une approche globale de la jeunesse.

Une instance partenariale s'est constituée autour des élus et techniciens de la Communauté de Communes et des différentes communes de l'intercommunalité, des partenaires, comme la DDT de la Vienne, les MJC du territoire, le département de la Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CAF, Soliha, Habitat de la Vienne et de l'URHAJ.

Au vu du diagnostic réalisé, il est apparu nécessaire de renforcer l'offre existante de logements pour les jeunes, gérée par la MJC de Montmorillon et composée de 3 résidences dans la communauté de communes : 2 dans Montmorillon de 5 et 6 logements et une à L'Isle-Jourdain de 13 logements. Ainsi l'ancienne caserne de gendarmerie de Montmorillon deviendra, d'ici fin 2021, la résidence Habitat Jeunes Jean Moulin, qui comptera 16 logements supplémentaires dédiés aux jeunes de 16 à 30 ans.

Référence Territoires Conseils E 277– Juin 2020 - **U:IK** STUDIO **GRAPHIQUE** | unikstudio.fr

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr